patrimoines de martigny

21e BULLETIN - 2021

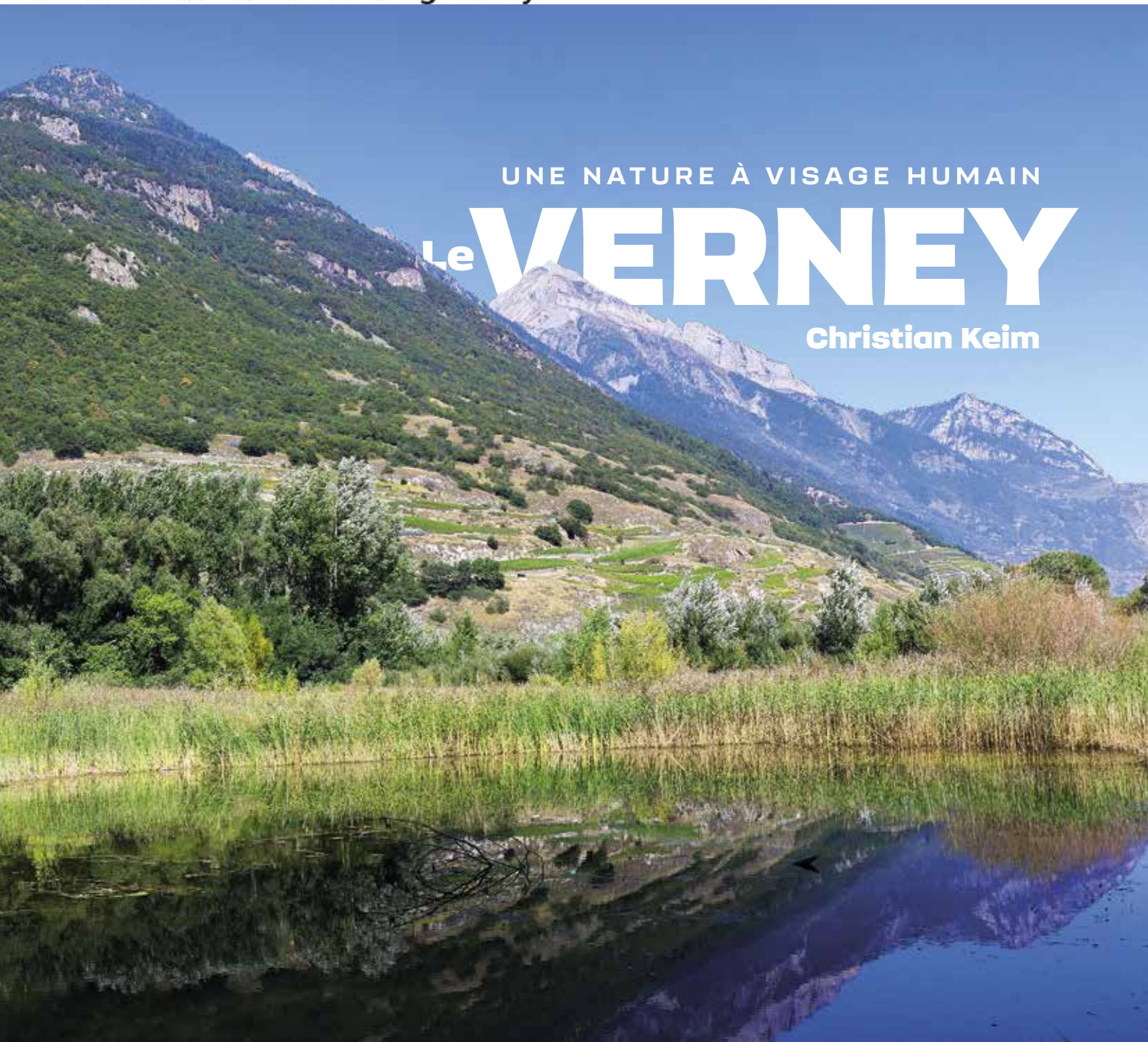

UNE NATURE À VISAGE HUMAIN

Le VERNEY

Christian Keim

patrimoines de martigny

21e BULLETIN - 2021

Le VERNEY

UNE NATURE À VISAGE HUMAIN

Christian Keim

Fruit de la passion

Pour un bulletin consacré au patrimoine naturel local, notre association a tout naturellement sollicité la collaboration de Christian Keim, guide toujours très apprécié de nos furtives excursions sur le terrain, et son accord spontané laissait augurer un travail de qualité.

Disons-le d'emblée, ce travail n'a pas besoin de caution ni son auteur de louanges : Christian est un fin connaisseur du site du Verney dont il a suivi toutes les métamorphoses. Il faut en effet savoir que si cet espace naturel a une existence récente il a une longue histoire : on suivra tout au long de ce texte les péripéties qui en ont fait un lieu aux richesses insoupçonnées, tant botaniques que zoologiques, mais à la fragilité toujours menacée.

Dans le milieu naturaliste, les meilleures connaissances restent vaines sans la capacité à faire partager sa passion. Christian Keim a ce don, qui fait que ses élèves, tout comme nos membres, peuvent apprécier son infinie patience à éclairer les plus ignorants sur des sujets variés : avec lui, chaque excursion dans la nature devient un moment passionnant à mille lieues du cours magistral.

Enseignant à Martigny depuis quarante ans, co-auteur de moyens d'enseignement pour les sciences naturelles du Cycle 2, animateur pédagogique en sciences de la nature auprès de la HEPvs de Saint-Maurice, Christian a guidé plusieurs générations sur le terrain et nombre de naturalistes actuels lui sont redevables de leur passion, voire de leur profession.

Pour illustrer son propos, Christian a pu compter sur un impressionnant choix de photographies prises par lui-même et par les connaisseurs des lieux ; beaucoup de ces clichés présentent une qualité réellement professionnelle qui atteste d'une patience et d'une persévérance estimables.

Au terme de cette très belle contribution, nous tenons à relever encore l'agrément d'une telle collaboration : il n'est pas si courant de trouver un auteur compétent, ponctuel, ouvert au dialogue et soucieux du détail.

Que Christian soit assuré de la satisfaction et de la gratitude tant du comité que des membres de notre association.

pour Patrimoines de Martigny,
Roland Farquet

Avant-propos

La description des gravières du Verney et la mise en exergue de leurs richesses ont déjà fait l'objet de nombreux articles de presse, de rapports scientifiques, de conférences. Tous les naturalistes amateurs ou professionnels du canton ont, à leur manière, contribué à mieux faire connaître ce site particulier, ce qui, en définitive, permet aujourd'hui à tout un chacun de le parcourir librement.

L'objectif de cette contribution est double :

- relater la naissance chaotique, la jeunesse mouvementée et la sérénité de l'âge adulte du site en s'appuyant sur un maximum de témoignages, en n'oubliant pas de rendre hommage à celles et ceux qui ont déjà tiré leur dernière révérence ici-bas mais dont l'esprit humaniste et naturaliste hante toujours les roselières balayées par le vent de la reconnaissance ;
- offrir, en priorité aux profanes, des clés de lecture simples de ce milieu. Grâce à celles-ci, l'accès aux serrures ouvrant les portes d'un émerveillement garanti leur sera facilité : à chacun d'en faire dès lors bon usage. Dans cet ordre d'idée, les noms des végétaux et des animaux ne sont donnés qu'en français dans le texte, leur correspondance latine utile avant tout aux spécialistes étant laissée de côté sciemment.

Toutes les descriptions d'animaux et de plantes ainsi que les photographies réalisées in situ l'ont été par des passionnés qui ont mis des années à les collecter. La nature est prodigue à qui sait l'apprivoiser patiemment. Le promeneur motivé ou néophyte comprendra donc aisément qu'il n'observera pas tout ce que contient cette plaquette nature en une ou deux visites seulement.

Vue hivernale de la fosse principale du Verney réalisée par drone en janvier 2021 (© D. Abbet).
Durant le cycle des saisons, la dormance hiémale convient bien aux habitués des lieux comme les hérons cendrés ▲ ou le renard roux ▲ (© P. Darbellay). Une vie exubérante, de mi-mars à fin octobre, va faire l'objet de descriptions choisies qui attestent l'intérêt notoire du site.

Par où commencer ?

Il est difficile d'analyser l'histoire et l'intérêt des étangs du Verney en suivant un ordre logique. Il faut donc choisir une ligne directrice et essayer de s'en accommoder quitte à divaguer un peu à la manière du Rhône jadis. Trois branches scolaires revisitées vont canaliser les multiples informations afin d'éviter les débordements.

Pour y voir plus clair, rien de tel que les apports de disciplines ayant déjà fait leurs preuves dans des situations analytiques similaires. Pour chacune d'entre elles, l'utilisation d'outils et d'instruments d'optique adéquats s'impose. Chaque discipline dont les finalités consistent à mieux cerner et comprendre ce milieu en possède bien sûr plusieurs interchangeables à loisir.

Un historien, binocles sur le nez (de monocle-culture biologique, cela va de soi), ne saurait se contenter d'analyser le présent sans questionner le passé et ses témoins :

- Qu'est-ce qui a changé ici ? En combien de temps ?
- Qui a vécu ces changements ?
- Quelles sont les causes de ces changements ?

Un géographe, lui, n'omettrait pas de dire qu'un espace est produit par des acteurs dont les intentions étaient bien antérieures à la naissance même de l'endroit incriminé. Sa loupe et des cartes en main, il résoudrait des questions liées à la localisation et aux enjeux afférents, en activant notamment le curseur des échelles concernées. Pour l'espace d'investigation retenu, les questions suivantes pourraient alimenter sa soif de vérité :

- Qui étaient les acteurs en présence ?
- Quels étaient leur rapport à l'espace produit ?
- Pourquoi la localisation du site s'était-elle fixée ici ?

Le Rhône sauvage dans le secteur de Finges semble couler paisiblement. Il n'en est pas toujours de même ; ses sautes d'humeur sont parfois dévastatrices. Après plusieurs jours d'intempéries, la Saltina sortit de son lit et dévasta Brigue en septembre 1993. Des eaux limoneuses et chargées d'hydrocarbures atteignirent ensuite les étangs à l'intérieur même de la pinède (© E. Rey-Keim).

Fort des éclairages de ses compères des sciences humaines et sociales (SHS, c'est comme cela que sont appelées désormais l'histoire et la géographie à l'école), le biologiste avec ses jumelles ou son télescope essaierait de démontrer la diversité ambiante grâce aux cycles de vie et aux interdépendances de l'écosystème considéré. Il s'interrogerait partiellement ainsi :

- Quelles richesses naturelles ce site abrite-t-il ?
- Cet endroit possède-t-il une réelle valeur biologique ?
- Comment va-t-il évoluer ?

Léger recul

Il ne faut pas regretter la période révolue où le Rhône et ses bras tressés enserraient la Dranse vagabonde, car la nostalgie contourne les bonheurs du présent.

Heureusement, des écrits crédibles en conservent un souvenir précieux : ces sources questionnées de manière critique par les historiens et les géographes ont permis de mieux comprendre comment les hommes ont organisé leur vie collective jadis dans cet espace réduit.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est primordial de rappeler ce qui suit. Si le Valais du XIXe et des siècles précédents fut une plaine bien plus humide et marécageuse qu'aujourd'hui, elle n'a jamais été aussi insalubre que si souvent relaté. Les riverains l'exploitaient, certes de manière différente et incomparable avec la pratique agricole actuelle, mais de façon tout de même importante. La contribution sur le Rhône entre Riddes et Martigny (1400-1860) de Muriel BORGEAT-THELER, Alexandre SCHEURER et Pierre DUBUIS (2011) en apporte un témoignage documenté.

La vallée du Rhône du XXe siècle ne nous en laisse qu'un souvenir éloigné. Les corrections successives du fleuve, les assèchements de marais et les déboisements ont eu raison des zones de résistance naturelles. Il va sans dire que l'avènement du XXIe siècle n'a pas inversé la tendance, quoique…

C'est en se promenant le long des digues du fleuve à Pouta-Fontana près de Grône qu'il est encore possible de se faire une vague idée du paysage qu'offrait jadis notre vallée encaissée. Un des cahiers du Musée cantonal d'histoire naturelle, sous la plume de Jean-Claude PRAZ (1993), nous en dresse un remarquable portrait : une mosaïque d'étangs, de roselières, de forêts riveraines inondables, de bras morts abandonnés par le Rhône. Avant son endiguement, le maître fleuve débordait et remodelait la plaine à sa guise, un peu comme en périphérie du Bois de Finges chez nous ou dans la Haute Durance en France voisine, ou mieux encore, au Frioul-Vénétie avec le fleuve Tagliamento. Pour revenir au coude du Rhône, il faut souligner que ce lieu était connu, il y a une centaine d'années, pour ses dunes de sable et sa faune et flore particulières ; les espèces animales et végétales qui y prospéraient n'ont, bien entendu, pas toutes résisté à la modernité. Heureusement, les

Les marais de Pouta-Fontana, situés sur la commune de Grône, constituent la plus importante réserve naturelle aquatique du canton du Valais, malgré leur superficie assez modeste de 32 hectares. A l'insistance de la société ornithologique romande de NOS OISEAUX, l'endroit est déclaré site protégé par le Conseil d'État en 1948. Comme le Verney, cette réserve fait figure d'oasis au sein d'une plaine du Rhône victime d'une très forte pression démographique.

données méticuleuses du savant Helmut GAMS (1893-1976) et du naturaliste local Philippe FARQUET (1883-1945) en rappellent l'existence. Dans sa description de la plaine, Philippe FARQUET, dit ALPINUS, évoque le «Vernay» et ses gros peupliers, ses saules et ses argousiers répartis sur les galets, témoins des anciens ravages de la Dranse (in FARQUET, 2016).

▲ Il ne reste quasiment plus de vestiges des dunes de sable décrites par ALPINUS. Juste en aval du coude du Rhône, une relique témoigne de leur ancienne présence. Des abeilles sauvages **collètes des sablières** *(Colletes cunicularius)* et des **hannetons foulons** *(Polyphylla fullo)* se reproduisent dans les marges sablonneuses entretenues par le passage de chevaux et de poneys ; ces équidés ont remplacé avantageusement depuis une quinzaine d'années les véhicules de l'armée qui stationnaient là !

Situation géographique

Sise au coude du Rhône, au croisement des axes routiers du Grand-Saint-Bernard, de la Forclaz et du Simplon, la ville de Martigny occupe la situation privilégiée de carrefour stratégique intra-alpin entre le nord et le sud de l'Europe et cela n'est pas sans incidence sur ce qui suivra.

Les gravières du Verney sont confinées dans un triangle délimité par l'autoroute A9, la route cantonale de Martigny-Fully et le canal du Syndicat, parallèle au Rhône. Le Verney se trouve à proximité immédiate des Follatères, site appartenant à l'inventaire fédéral des paysages, des sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP).

▼ Emplacement du Verney début 1987, photographié depuis l'antenne de Ravoire, avec l'autoroute (A9) au premier plan. La gravière près du pont de Branson est encore en activité. Quelques vénérables saules ombragent les prairies de fauche, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

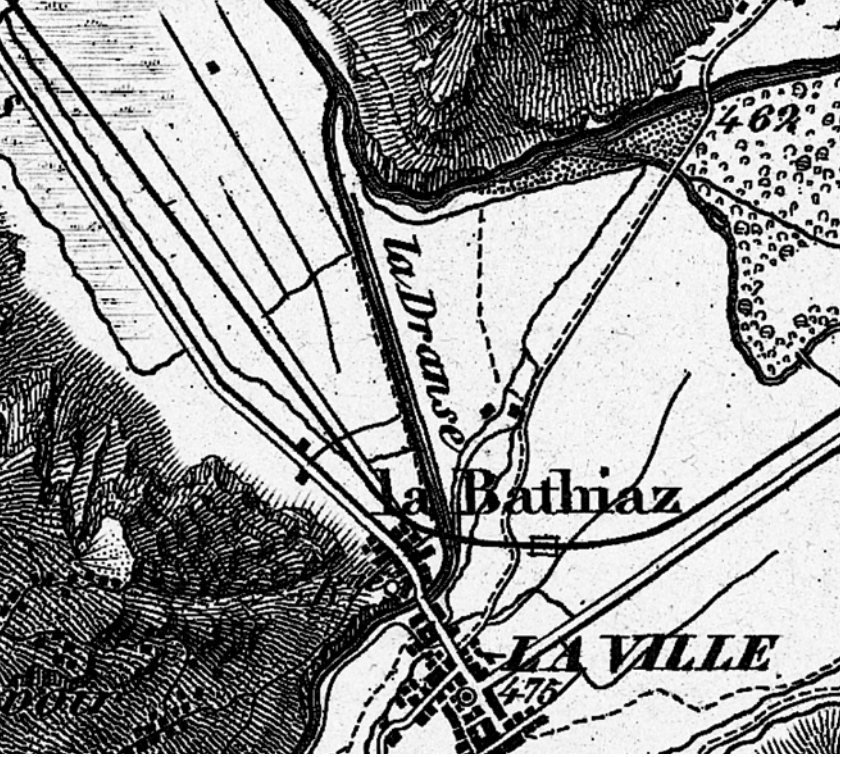

Sur les cartes DUFOUR des environs de 1860, un bras du Rhône aboutit encore dans le lit principal légèrement en aval du pont de Branson. Cette portion de fleuve tranquille est le prolongement du Petit Rhône des Quiess de Saxon, revitalisé en 2005 (Source : Office fédéral de la topographie).

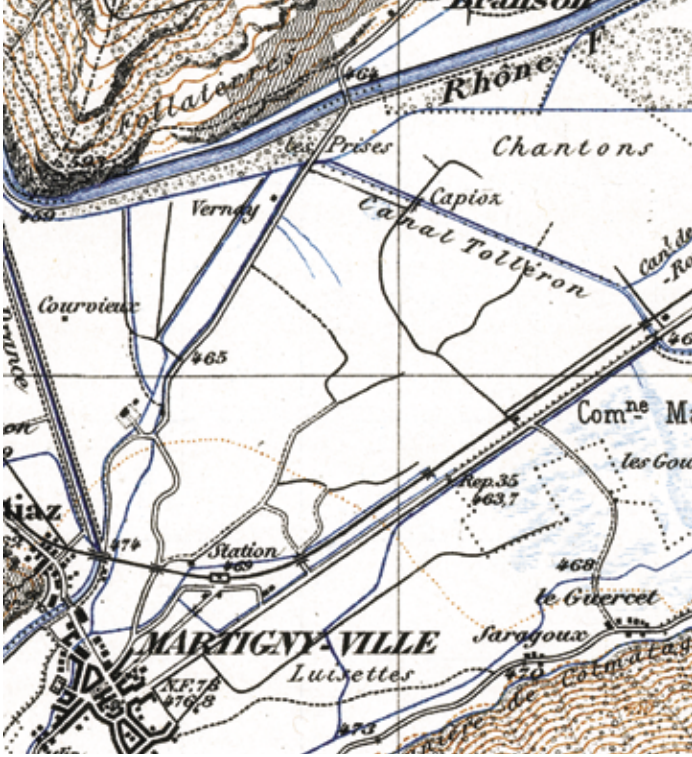

La construction du canal du «Tolléron», visible sur les cartes SIEGFRIED de 1878, le fait disparaître. Le toponyme Chantons indique que la zone en amont de l'ancien bras comportait des dunes de sable alors que le Courvieux, en aval, rappelle que la Dranse n'a pas toujours connu l'embouchure qui est la sienne aujourd'hui. Quant au lieu-dit Verney, il atteste la présence de lieux humides colonisés par les **aulnes glutineux** *(Alnus glutinosa)* (Source : Office fédéral de la topographie).

Ceci n'a du reste pas échappé aux auteurs du *Guide des milieux naturels de Suisse* dont le biologiste Raymond DELARZE faisait partie : ils les avaient placés tous deux sur la couverture de la première édition de 1998. La juxtaposition de ce coteau extra sec et de la zone humide du Verney offre un contraste visuel étonnant : aux ondulations des stipes pennées (plumets ou plumaches en langage vernaculaire) et des orlayas répondent celles des roseaux et des massettes. Le Rhône sépare ces deux entités de ses eaux changeantes, mais la brise violente qui les tourmente à longueur d'année les rapproche intimement de son haleine vivifiante…

Outils de prédilection des historiens et des géographes, les cartes fournissent de précieux renseignements à qui sait bien les questionner. Jadis, le secteur du Verney a connu la convergence de la Dranse et d'un ancien bras du Rhône. Les courants antagonistes ont parfois ralenti le débit du fleuve dans cette portion déjà connue pour son faible dénivelé. Des sédiments très fins se sont donc déposés ici. Balayés par la brise d'aval dominante, ils ont alimenté les longues dunes résultant tout d'abord de l'accumulation de sables (lœss) d'origine glaciaire (ARLETTAZ & al. 2019).

Avant l'arrivée de l'A9, la plaine de Martigny vers 1977 comporte de nombreuses prairies fauchées deux fois l'an et pâturées en automne. Un vaste réseau de bisses d'irrigation les parcourt. Appelés torrents maréaux sur la commune, ils doivent encore aujourd'hui expressément être entretenus par les propriétaires de parcelles. Par contre, la meunière des Artifices qui sillonnait la plaine certainement sur un ancien lit de la Dranse est entretenue par les services communaux (Source : Office fédéral de la topographie).

1980, coup d'œil dans le rétroviseur

A la fin des années 1970, une naissance douloureuse a pour théâtre le secteur des Prises englobant le Verney. Cet accouchement a exigé de décaper la couche de terre végétale, puis de piocher dans les alluvions pour en libérer un berceau, devenu depuis une pouponnière de vie perdue dans une plaine dont l'urbanisation a été plus que galopante.

L'avancement des travaux autoroutiers (A9) nécessite la création de gravières tout au long du tracé afin d'exploiter et d'utiliser de suite l'or gris du canton : le gravier, disponible dans la plus grande partie de la vallée du Rhône à profusion. Il n'en faut pas moins de 30'000 tonnes par kilomètre autoroutier !

Le passage de l'A9 près de Martigny suit cette logique ; des économies substantielles sur le coût des transports sont réalisées grâce à la proximité des sources d'approvisionnement. La question relative à la localisation du site trouve ici une explication rationnelle, ce d'autant plus que les terrains ont été rachetés à une entreprise locale par le service de la construction des routes nationales !

Deux sites d'extraction sont donc retenus à Martigny : le premier se situe au Rosel dont les gouilles accueillent aujourd'hui encore d'innombrables baigneurs et

En 1980, le ruban de l'A9 est visible bien qu'inachevé. Le Verney est exploité pour son gravier. Des poches de sédiments à granulométrie fine limitent les travaux dans deux des trois fosses. Avec le recul, il est permis de dire qu'une erreur de placement a donc rapporté de précieux bénéfices en liquide aussi bien qu'en nature (Source : Office fédéral de la topographie).

Ce biotope d'aspect lunaire peu après sa naissance en 1980 présente de vastes plages de graviers. Il possède des caractéristiques géographiques, hydrologiques et climatologiques originales. Ces conditions réunies vont permettre une explosion de vie végétale et animale quasi immédiate (© Archives du GAV).

véliplanchistes. Quelle superbe carte postale pour la région avec le restoroute du Saint-Bernard attenant ! Le second se trouve au Verney.

Mais les deux sites vont connaître un essor et un sort très différents. Tandis que le Rosel sera exploité conformément au projet initial, le Verney se transformera de manière tout à fait inattendue. Hélas pour les exploitants et heureusement pour la nature, le gravier extrait au Verney à un jet de pierre du Rhône s'avère de piètre qualité. Les pelleteuses et les trax quittent le site provisoirement. Des trois excavations projetées, une seulement est terminée ; les deux autres ont été à peine commencées. Or, contrairement à ce qui était prévu, les camions et autres bulldozers ne reviendront jamais achever le travail entrepris, car la concession d'exploitation du site ne sera pas renouvelée.

Auparavant, les résistances contre le goudronnage programmé de la plaine avaient largement débordé le cadre des frontières cantonales. En 1978, une pétition paraphée par 32'000 signatures fut déposée à Berne à la commission nationale des pétitions du Conseil national : les signataires s'opposaient à la construction de l'autoroute entre Martigny et Brigue, moyennant la perte de 2% des terres cultivables, le coût trop élevé et le faible potentiel de l'automobile. Cette lutte fut vaine et rien n'arrêta l'inéluctable avancée du progrès motorisé de l'époque.

Ceci n'est pas sans rappeler les combats qui se déroulent actuellement contre le projet de troisième correction du Rhône (R3). De vives controverses divisent de nouveau des acteurs pour qui les rapports à l'espace produit divergent : changement de cible, mais aussi permanence dans les revendications des uns et des autres. A l'époque, les arguments légitimes des opposants ne trouvent pas grâce aux yeux des décideurs politiques et du peuple souverain, car des intérêts cantonaux, nationaux, voire internationaux sont prioritaires. La fluidité des transports et la sécurité de la population priment sur la disparition d'excellentes terres nourricières. En se remémorant aujourd'hui tous les efforts consentis pour rendre la plaine fertile en corsetant le fleuve et en asphyxiant ses privilèges ancestraux, c'est une douce incrédulité qui prédomine au moment de le dégrafer et de lui rendre un souffle de liberté ! Curieux paradoxe ou juste retour des choses ?

Le Valais va, en quelques années, changer complètement de visage. Avec l'avancée de l'A9, le mitage du territoire devint réalité. Adieu donc les vergers à hautes tiges, exit les pâturages propices à l'avifaune et les labours d'antan. Les abords des sorties autoroutières se développèrent en d'immenses zones commerciales. Qui aurait parié à l'époque sur une si impressionnante mue de la plaine ? Dès lors, les vergers à basses tiges, plus rentables, remplacèrent les vieux vergers récalcitrants à l'automatisation des travaux agricoles. Les cultures maraîchères gagnèrent du terrain en infligeant aux paysages des stigmates supplémentaires visibles de loin : des îlots de serres de plastique.

Des espèces d'oiseaux ont été frappées de plein fouet par ces changements brutaux : les tariers pâtres, les tariers des prés, les pies-grièches écorcheurs, pour ne pas allonger la liste, furent refoulés sur les coteaux moins hostiles. Corollaire à la nouvelle donne agricole, le cri strident des choucas des tours, patrimoine sonore des Octoduriens, cessa de résonner au château de la Bâtiaz : plus de champs pour glaner, exil forcé en direction du Chablais pour ce beau noiraud aux yeux bleus. Les lièvres communs, les hermines et d'autres petits mammifères se raréfièrent de manière dramatique en même temps.

1985, prise de conscience naturaliste

Avant l'âge de raison, le jeune Verney laisse déjà entrevoir de belles promesses et potentialités biologiques, mais les dangers semblent entraver sa marche vers la puberté. Un collectif d'amoureux de la nature attire alors l'attention des autorités sur ce joyau.

Il était question, en introduction, de l'engagement de naturalistes de Martigny et environs pour partager et rendre accessibles les richesses du site, et ce, dès sa naissance aux forceps. En effet, dès 1982, les autorités communales et cantonales furent informées régulièrement de l'intérêt et du potentiel grandissants de ces gravières abandonnées. Un groupe d'action Verney (GAV) auquel appartenaient notamment Raphaël ARLETTAZ, Paulette LESAGE, Blaise NICOLET et le regretté Jean-Marc PILLET (1952-2010) s'était constitué. Il pouvait compter, entre autres, sur le soutien de la Ligue valaisanne pour la protection de la nature (LVPN), devenue PRO NATURA depuis, du WWF-Valais et de l'association des chasseurs de Martigny et environs sous l'égide de la DIANA. Un premier rapport datant de janvier 1985 avait été rédigé de concert et adressé aux instances politiques. Pour rappel, c'est Pascal COUCHEPIN qui présidait aux destinées communales. Le titre de ce rapport, adressé à son administration, ne laissait planer aucun doute sur les intentions des acteurs attachés à la sauvegarde de la nature : *A Martigny, un milieu naturel digne de protection.* A noter, a posteriori, que la notion de naturel ne s'appliquait pas forcément à la conception mécanique du site !

Par contre, des rumeurs persistantes de reprise des travaux laissaient présumer que d'autres acteurs aux intentions différentes convoitaient toujours le périmètre. Pour mémoire, à l'époque, l'entreprise GRANGES Gravières du Rhône (GGR)

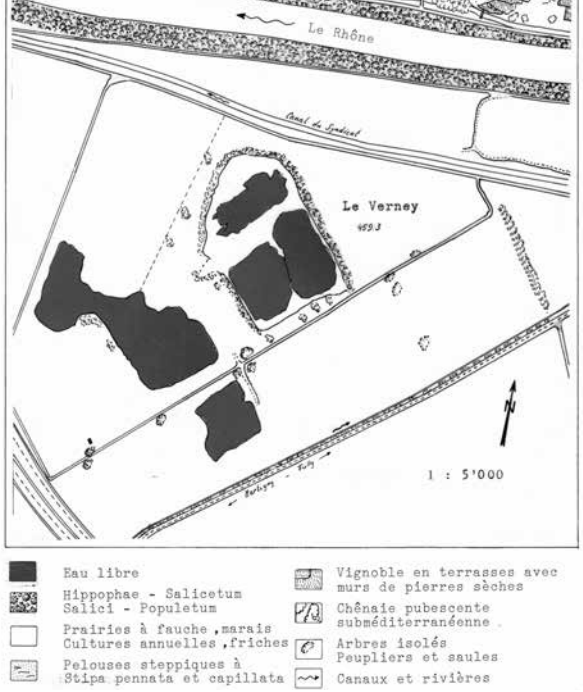

Premier relevé de végétation réalisé par Jean-Marc PILLET pour le rapport adressé à la commune de Martigny en 1985. Amoureux du sud de l'Europe et de l'Afrique du Nord, Jean-Marc a marqué de son empreinte chaleureuse toute une série de naturalistes. Les oliviers et les arbousiers qui fleurissent dans le secteur de Martigny témoignent de son attachement à tout ce qui touche au pourtour méditerranéen et à ce coin de pays (© Archives du GAV).

exploitait le sable dans le lit du fleuve juste à côté, au pont de Branson. Les demandes en matériaux de construction explosaient qui plus est. Pour le service de la construction des routes nationales et la commune de Martigny, par ricochets, le fait d'autoriser une exploitation rationnelle du site était tout bénéfice grâce aux royalties encaissées. De plus, ces fosses auraient pu être remblayées avec des matériaux inertes et retrouver une affectation agricole.

C'est donc dans un climat d'incertitude lié au futur du site que la LVPN édita alors un Info-Nature, en novembre 1989, consacré uniquement au Verney. Ce fascicule qu'elle adressa à tous les ménages de Martigny et environs véhiculait la philosophie sous-jacente suivante : mieux informer pour préserver.

1990, un tournant décisif ?

Convaincus de l'utilité pédagogique du Verney pour leurs élèves, les enseignants de Martigny se mobilisent à leur tour. Ils communiquent leurs attentes de façon inattendue. L'idée de conserver une réserve didactique de proximité semble faire mouche !

Les professeurs de Martigny et des environs avaient vite réalisé l'aubaine qu'incarnaient les gravières du Verney pour leurs élèves. Quoi de mieux que des cours de sciences dispensés en plein air ? De surcroît, la sécurité des élèves étant garantie par la faible profondeur des gouilles, il n'y avait pas de crainte de les voir y retourner pour assouvir leur soif d'aventures et d'observations. Maintes vocations naturalistes sont nées au Verney ; la liste des biologistes aujourd'hui en exercice y ayant fait leur apprentissage en culottes courtes est fournie et s'allonge régulièrement.

Les premiers bénéficiaires des visites au Verney furent les enfants du groupe des jeunes du WWF et PRO NATURA (1986) et les petits Octoduriens du passeport vacances (1987). Les enfants de certains élèves de la ville immortalisés sur cette photo datant de mai 1990 ont même réinvesti les lieux 25 ans après leurs parents : un premier exemple de cycle accompli avec succès !

En mars 1990, le Conseil Général de Martigny fut convié par l'association du personnel enseignant de Martigny (APEM), par l'intermédiaire de Messieurs Fernand MOULIN et Jacques VUIGNIER, tous deux conseillers généraux, à une soirée originale d'information sur le thème de ces fameuses gravières. Le devenir des gouilles du Verney, largement exploitées comme réserve didactique, occupait donc la vedette d'un ordre du jour assez surprenant.

Les autorités communales venues en nombre purent se familiariser avec le monde des sciences naturelles des classes primaires grâce à un exposé très pertinent de Raphy DARBELLAY, député au Grand Conseil et animateur d'environnement. Celui-ci sut parfaitement convaincre son auditoire qu'un tel biotope humide situé aux portes d'Octodure représentait une véritable aubaine pour la jeunesse. Ensuite, un autre enseignant naturaliste étonna les invités de cette soirée peu banale en dévoilant les richesses insoupçonnées que recelaient déjà ces étangs abandonnés.

Cette soirée riche en partages démontra que ces gravières devaient être préservées en leur état, car elles possédaient tous les atouts pour remplir un rôle de laboratoire à ciel ouvert. Les éclairages des enseignants renforcèrent les arguments déjà relayés par les naturalistes et la LVPN.

Ces différents épisodes ont sûrement participé au regard favorable que la commune de Martigny a porté dès lors à tout ce qui touche à son patrimoine naturel. Cet état d'esprit d'ouverture et de conciliation a ainsi permis de réaliser une modification du tracé d'une ligne à haute tension au-dessus du site sans opposition notoire de la part des milieux de la protection de la nature. La route de desserte de la déchetterie a été réalisée également dans des conditions similaires grâce au dialogue instauré autour du Verney devenu une véritable monnaie d'échange.

Entre les années 1990 et 2010, ces anciennes gravières ont parfaitement joué leurs rôles de sanctuaire nature et de réserve didactique.

1996, affectation différente et conséquences

L'exploitation des ressources naturelles le long de l'A9 illustre bien comment la société a résolu pragmatiquement une question d'aménagement du territoire. Quelques changements intervenus dans le plan d'affectation de zones (PAZ) ont échappé à certains utilisateurs qui dès lors ne purent plus faire valoir leurs droits.

A un moment-clé, l'exploitation du gravier à Martigny ne se justifia plus par rapport au coût des transports affectés plus en amont et par rapport à la qualité du matériau. Le PAZ qui prévalait à l'époque datait de 1981. Il avait la souplesse que voulaient bien lui octroyer les autorités communales et cantonales. Ainsi, des idées mises sur plans convoquaient même le Verney comme seconde zone de détente et de loisirs, calquée sur le modèle des «gouilles du Mövenpick» (celles du Rosel).

C'est avec le PAZ de 1996 que tout le périmètre reçut un statut encore validé dans le dernier plan homologué par le Conseil d'Etat au début 2013 : la zone mixte du Verney se compose de zones d'intérêt général, industrielle, agricole protégée, de protection de la nature.

Lorsque les engins de chantier de l'entreprise Rémy MOULIN SA stoppent leurs travaux en 1979 au coude du Rhône, le vrombissement des motos les remplace. Début 1980, des ambiances sonores dignes de grands prix couvrent en fin de semaine le gazouillis des passereaux. Malgré la proximité des étangs, aucune ombre au tableau n'affecte la cohabitation de ce sport avec la nature. Les pratiquants, sous le

▲ Vue prise des Follatères en janvier 2020. Elle décline, de droite à gauche, la zone d'intérêt général B et industrielle (gravière, déchetterie communale, station de fabrication et gestion d'enrobés), la zone de protection de la nature avec l'ancienne piste du motocross et les trois fosses en eau. La zone agricole protégée dans laquelle l'utilisation des pesticides est interdite encadre partiellement les étangs.

regard vigilant de feu Robert KALBERMATTEN, responsable de cette parcelle de 3,5 hectares, accordent un respect total à la portion du site qui ne leur revient pas de droit.

Alors que le PAZ de 1996 est entériné, les motards sont priés de déménager par l'administration communale en 2002, car l'affectation en zone nature n'est plus compatible avec la pratique de leur passion. Mais entre-temps, en 1999, les parcelles d'entraînement, alors classées en zone de protection de la nature, avaient été rachetées par la société Sports Motorisés Martigny Sàrl. En 2004, un essai de réhabilitation du circuit échoua : PRO NATURA fit opposition au projet jugeant qu'aucune mesure de compensation n'était apportée à la surface que le biotope attenant aurait perdue. Il s'en suivit un imbroglio juridique difficilement analysable avec le recul… Malgré les propositions de concertation du service de l'aménagement et du territoire, la commune, présidée par Olivier DUMAS, demeura sourde à toute modification même partielle du PAZ.

Après un bras de fer juridique qui trouva son épilogue au Tribunal fédéral, les adeptes du motocross perdirent définitivement la piste du Verney en 2005. Une déception pour certains, mais une délivrance pour d'autres qui se plaignaient régulièrement des nuisances sonores, notamment les résidents de Chemin-Dessous et de Branson.

Pour clore ce chapitre, un postulat fut même déposé au Grand Conseil au printemps 2008 par trois députés dont Pierre GUALINO, motard bien connu à Martigny. L'idée de réinvestir les friches du Verney fut balayée par une brise contraire !

2010, cure de jouvence

Des initiatives judicieuses ont permis au Verney de conserver tout son charme alors que sonnait sa trentième année d'existence. Pour ce faire, il a fallu abattre pas mal de boulot (de bouleaux aussi) afin que la forêt ne remplace pas irrémédiablement les étangs qui étouffaient sous l'emprise des végétaux gourmands d'espace et de lumière.

Pour la majeure partie du grand public, la zone du Verney demeurait l'emplacement des gadoues municipales, une zone de stockage de matériaux inertes, un dépôt de vieux pneus et un ancien site de motocross. Pas très ragoûtant de prime abord ! Pourtant, au milieu de tout cela somnolait un petit trésor dont les richesses naturelles étaient en voie de disparition à cause de l'assèchement progressif du milieu.

La commune de Martigny et le service cantonal des forêts et du paysage, dirigé par Olivier GUEX, décidèrent alors de le réhabiliter. Sous la présidence de Marc-Henri FAVRE, Pierre-André GIROUD, chef des services techniques, s'était remémoré que les gamins des écoles venaient ici y faire leurs cours de biologie. Constatant que la forêt avait pratiquement tout envahi, il fut décidé d'y intervenir drastiquement. Sous l'impulsion déterminée de David MARTINETTI, municipal en charge des travaux publics et des questions rurales, des entretiens d'envergure furent donc entrepris durant l'hiver 2010-2011. Anecdote qui vaut son pesant

Philippe WERNER, durant les travaux, observe un coléoptère longicorne venu tout droit des Follatères. Habitué à travailler sur Martigny, Philippe avait dressé un inventaire des valeurs naturelles d'importance nationale, cantonale et communale lors de la dernière version du PAZ (© P. Lesage).

Une intervention d'envergure, pour la première fois après les années 80, opère le Verney à ciel ouvert pour un lifting bienvenu. Une couche de terre végétale et des graviers sont déblayés et entreposés pour l'édification de trois promontoires d'observation. Tout comme dans le passé, des économies sur les frais de transport sont ainsi réalisées (© P. Lesage).

d'or gris : l'épouse de ce conseiller y avait chassé les grenouilles et les libellules lorsqu'elle était à l'école primaire et s'en souvenait très bien !

De concert avec les services de l'Etat, le biologiste Philippe WERNER (1954-2017), selon son habitude, revitalisa magistralement le site en recréant un biotope aux zones inondables tout en préservant des secteurs propices à l'avifaune nicheuse. Docteur en sciences naturelles, Philippe WERNER est une figure emblématique de la protection de la nature en Valais : ses collègues naturalistes et les biologistes de terrain reconnaissants ont bénéficié de sa riche expérience et de ses talents à de multiples occasions : un héritage à faire fructifier maintenant !

L'homme et ses engins de chantier, une nouvelle fois, se substituèrent au Rhône qui, autrefois, par ses crues subites, chamboulait tout sur son passage. Aux excavations

▼ Résultat des travaux au printemps 2011 : un pourtour dégagé, de nouvelles plages de galets et des eaux libres essentielles à toute vie aquatique. Des panneaux d'information ont accompagné ces travaux conséquents. Ils expliquent aux habitués du site quelque peu interloqués la démarche de renaturation. Sans cette retouche, le Verney aurait rejoint le 90% des zones humides détruites ou disparues depuis 1850 en Suisse : un pareil plan de sauvegarde s'inscrit donc dans une logique de conservation et d'amélioration de la biodiversité (© P. Lesage).

▲ Un apéro communal festif in situ a ponctué la fin des travaux et l'inauguration du sentier balisé. Parmi les intervenants du jour, Marc-Henri FAVRE, président en fonction, gratifia l'auditoire d'un message de circonstance résolument positif (© B. Posse).

▼ Détail du panneau de la revitalisation des étangs du Verney avant les travaux. En l'absence de dynamique fluviale, une forêt de bouleaux et de saules aurait remplacé ces biotopes humides d'importance cantonale entourés en bleu ; le sentier et les points d'observation sont figurés en rouge. L'emplacement de l'ancien motocross prend des allures de friches très favorables à la gent ailée (© P. Werner).

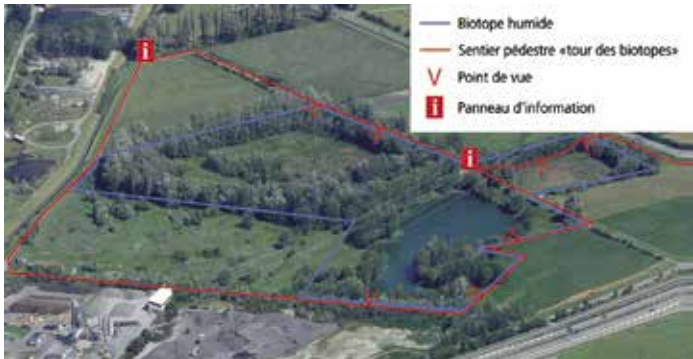

réfléchies opérées, s'ajouta l'édification de digues de protection délimitant le site côté autoroute. De nombreux arbres furent élagués et entreposés autour du site pour baliser un sentier toujours accessible. Pour parachever l'ouvrage, deux panneaux didactiques et des buttes d'observation furent installés, conférant à l'endroit une réelle destination de promenade familiale. Selon les vœux de David MARTINETTI, le Verney devait être plus qu'un milieu naturel : un milieu de vie pour la population ! Le coût des travaux fut pris en charge par la commune et par le canton.

Bonnes nouvelles à la pelle… mécanique

Pas évident de passer du bricolage qui consistait à planter deux arbres par-ci ou par-là à une véritable politique environnementale où les mesures de compensation ne sont pas que pure cosmétique. Gentiment, les intérêts de la nature sont de mieux en mieux défendus et acceptés.

Les premières mesures concrètes d'entretien, de revitalisation ou de création de biotopes dans le Bas-Valais se déployèrent dans les années 1990, non loin du Verney ; sous les auspices de PRO NATURA, les gouilles du Rosel de Dorénaz (KEIM 1993) et du Clos du Rhône à Vernayaz en 1996 bénéficièrent d'un lifting salvateur également bienvenu, avec l'accord des communes concernées.

La nécessité de pourvoir chaque biotope humide de zones inondables, comme au Verney, ne quitta plus l'esprit des biologistes responsables de revitalisations en plaine. Lors de travaux de compensation liés à divers projets d'envergure (Cleuson-Dixence, Nant de Dranse, Fond Gaznat, avancée de l'A9…), les talus et les berges abruptes sont redessinés et le fond des étangs rehaussé par secteurs : un bel exemple de contribution réussie pour la biodiversité. Ceci étaye le «quoique» glissé en préambule : il existe maintenant un réseau efficient de biotopes humides interconnectés tout au long du corridor de la plaine. Ceci facilite grandement les échanges et la colonisation d'espèces aquatiques aux exigences parfois assez strictes. Les berges des canaux et celles du Rhône jouent également un rôle non négligeable de relais pour leur dispersion.

En guise d'exemples, voici quelques revitalisations financées par les communes, le canton, la confédération, PRO NATURA-Valais et/ou des acteurs privés en collaboration avec les Bourgeoisies, le WWF-Valais et les bureaux d'écologie appliquée dans la partie francophone en aval de Sierre :

- lac de la Corne, Grône en 2013 ;
- ancienne Gravière des Epines à Aproz, partie ouest d'une surface de 15 hectares entièrement remodelée entre 2016 et 2017 ;
- bas-marais d'Ardon et de Chamoson en 2009-2012 ;
- ancien bras du Rhône des Quiess à Saxon en 2005 ;
- zone inondable des Courtis Neufs à Martigny, en 2008, près de l'éolienne enrichissant le réseau des biotopes humides déjà conséquent dans le secteur ;
- rigoles de Vionnaz, avec une superficie de 27 hectares dont 10 sont des bas-marais classés d'importance nationale, en 1996 et 2015…

Le Valais doit beaucoup au biologiste Pierre-Alain OGGIER pour la revitalisation des biotopes humides depuis plus de vingt ans. Tout d'abord farouche opposant au projet autoroutier dans les années 70, cet ancien président de la LVPN collabore depuis 1993 au service des routes et cours d'eau, section des routes nationales à l'Etat du Valais. Selon ses aveux, il y avait été proprement recyclé par feu Jimmy DELALOYE qui était persuadé qu'un peu plus de vert dur au menu ne ferait de tort à personne ! Les bénéfices de la présence d'un biologiste au cœur des décisions furent inestimables et en cela, l'ancien chef de service avait vu juste.

Ainsi donc, plusieurs bassins accumulateurs de crue (B.A.C) disséminés le long de l'autoroute ont retrouvé un aspect plus naturel grâce aux compétences du biologiste en place et à la volonté du service précité : Vernayaz, Rosel et Pointe (Martigny), Saxon, Riddes, Sion, Bramois, St-Léonard. Ces bassins artificiels ont perdu leur fonction première de déshuilage et de décantation ; auparavant, ce sont eux qui recueillaient les fuites d'hydrocarbures sur l'A9. Ces améliorations notoires, instaurant des sanctuaires humides peu profonds au milieu de paysages anthropisés, ont précédé la loi cantonale sur la protection des eaux édictée en 2013, soucieuse notamment de la qualité de la nappe phréatique. L'ouvrage rédigé par Pierre-Alain OGGIER sur la faune du Valais (1994) demeure encore aujourd'hui une bible incontournable à qui veut se familiariser avec la diversité animale que recèle le Vieux-Pays.

Bilan intermédiaire

Sablier, monocle et loupe, outils des historiens et géographes, mais aussi témoignages ont contribué à donner un éclairage sensé sur ce qui s'est passé au Verney mais aussi plus globalement dans le canton.

Ces coups d'œil successifs dans le rétroviseur ont donc permis d'esquisser sommairement les dynamiques territoriales et sociétales qui ont caractérisé les travaux d'aménagement de la plaine dans un passé pas si lointain.

La question récurrente qui titille maints esprits est la suivante : pourquoi le Verney a-t-il conservé sa vocation de zone naturelle durant ces trente dernières années ? Sont-ce des impératifs économiques, stratégiques ou écologiques qui ont prévalu ? L'interrogation convoque sûrement ces trois enjeux à sa résolution :

- économiques, car la rentabilité du sous-sol ne permettait pas d'engranger des gains conséquents ;
- stratégiques, car pour le service de la construction des routes nationales garder dans sa manche un atout pour des négociations futures n'était pas négligeable ;
- écologiques, car une décharge de déchets toxiques sommeille dans les entrailles du Verney. Cet hectare contaminé donne encore aujourd'hui la migraine aux autorités aussi bien communales que cantonales. A l'horizon 2025, la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) impose une nouvelle version du PAZ. La question de son assainissement et de son coût ne devrait plus être éludée, notamment à l'aube des travaux et corrections R3.

Par ailleurs, un observateur avisé de la vie octodurienne locale a avancé que les ambitions politiques déclarées du président Pascal COUCHEPIN auraient pu être ternies par une attitude jugée défavorable dans un dossier environnemental qui avait déjà largement dépassé les frontières cantonales.

Au croisement des biotopes communaux

La commune de Martigny abrite sur son territoire de nombreuses richesses naturelles. L'esquisse suivante n'est certes pas exhaustive. Certaines valeurs ont déjà fait l'objet de publications : la dernière en date traite de la forêt humide située au pied du Mont d'Ottan.

Le Verney est un fleuron dont Martigny peut s'enorgueillir. La zone de captage de sources du Mont d'Ottan, maintenant protégée, abritait une population de crapauds sonneurs en voie d'extinction. Prise de conscience salutaire : un sauve-

Les eaux émeraude des gouilles du Rosel miroitent au soleil de janvier. Ces anciens lacs de gravières participent au réseau de biotopes humides de la plaine en aval du Verney. Grâce à la diligence de la Bourgeoisie de Martigny, une zone humide a été créée aux Courtis Neufs à proximité de l'éolienne du même nom. Contre le Mont d'Ottan, enfin, la zone de captage des sources de la Bienvenue est englobée dans une très belle forêt humide de plaine placée sous protection par la commune en 2012.

tage de ce sympathique batracien a été entrepris grâce à la farouche volonté de Paulette LESAGE, naturaliste bien connue à Martigny. Avec le soutien de la commune de Martigny, le concours de ses services techniques et l'accord de propriétaires de parcelles du secteur, elle a recréé des mares de substitution qui permettent aujourd'hui à cette espèce menacée sur le plan suisse de reconstituer ses effectifs. Le fascicule *Sauvons les sonneurs de Martigny* (2017), relatant les étapes de ce projet, a été rédigé à quatre mains par Paulette LESAGE et Philippe WERNER, responsable du suivi des travaux.

Implanté mille mètres plus haut, l'alpage sous mélèzes de Charavex, propriété partielle de la Bourgeoisie de Martigny, propose aux visiteurs un véritable havre de paix et de sérénité comme le souligne Roland FARQUET (2015) dans son 19e bulletin Patrimoines de Martigny : *Notice historique sur l'alpage de Charavex*. A cheval sur les communes de Martigny et Martigny-Combe, cet endroit exceptionnel est englobé dans la vaste réserve forestière de l'Arpille-Vallée du Trient, la seconde plus vaste de Suisse avec ses 1307 hectares.

Toujours au niveau forestier, le pied du Mont Chemin offre une richesse botanique des plus intéressantes. Le randonneur attentif trouvera de quoi assouvir sa curiosité en empruntant le sentier du parcours Vita où des panneaux explicatifs décrivent les espèces emblématiques présentes. Pour ceux qui veulent en savoir davantage, le 14e bulletin de Patrimoines de Martigny traite des forêts du Mont Chemin et de leur héritage en évolution. Cette contribution est l'œuvre de Roland METRAL et de Roland FARQUET (2004). Détail intéressant, une mare forestière aménagée sur un replat surplombant la Dranse permet à un autre amphibien, la grenouille rousse, de boucler son cycle vital ; des couleuvres à collier opportunistes y prélèvent quelques têtards qui leur permettent d'accomplir aussi le leur !

Dans un autre registre, sur l'adret, le secteur du château de la Bâtiaz abrite des petites zones steppiques similaires à celles des Follatères : orchis bouffons, mantes religieuses et stipes pennées se côtoient, bercés par le chant des cigales rouges et de l'orne, comme si le sud de l'Europe frappait à la porte citadine d'Octodure. Au-dessus du vignoble, comme à Branson, s'épanouissent des chênes pubescents et des pins sylvestres. Pour en savoir plus sur les richesses des Follatères, il vaut vraiment la peine de parcourir le cahier *Follatères, grandeur nature* de Raymond DELARZE (1998), botaniste de renom cité précédemment.

La gouille didactique, véritable laboratoire à ciel ouvert, est entretenue entre les visites printanières et automnales des classes primaires par les vaches Highland de Nicolas MORET.

Mais qui se doute à Martigny qu'il existe, à un kilomètre du centre-ville, une Camargue en miniature grouillante de vie ? Pourtant, ce site secret existe bel et bien. Il suffit de quitter la place de Rome et d'emprunter la route cantonale par l'avenue de Fully, puis, les grands magasins dépassés, bifurquer au troisième rond-point en direction de la déchetterie. Sur la droite de la chaussée, un passage aménagé entre les buttes arborisées permet d'accéder au site. Les gravières du Verney se déclinent alors en trois entités bien distinctes.

Une première gouille grillagée miroite au-dessous des lignes à haute tension qui grésillent par temps orageux. Actuellement, elle sert de lieu de détente et de pêche aux adeptes de saint Pierre. En eau toute l'année, elle permet au somptueux martin-pêcheur de survivre aux rigueurs de l'hiver en y prélevant de menus poissons. Des hérons, des canards et des cormorans animent les lieux sous le regard impassible des vaches de la race d'Hérens qui en broutent le pourtour à la belle saison. Des chèvres, plus rustiques, dégagent sélectivement le replat et les berges en s'attaquant aux roseaux coriaces et aux buissons envahissants.

De l'autre côté du chemin, une petite fosse réaménagée joue depuis des décennies le rôle de réserve didactique. Ouverte et accessible, elle enthousiasme les élèves de Martigny qui y observent les grenouilles et parfois surprennent la trajectoire ondulante d'une couleuvre aquatique, reptile inoffensif. Alors que s'égosille le rossignol, des libellules multicolores chassent inlassablement au-dessus de l'étang.

Fosse grillagée des pêcheurs avec ses pistes aériennes d'autoroute électrique, vue réalisée par drone. Les eaux bleu turquoise indiquent des profondeurs allant de 5 à 8 mètres (© D. Abbet).

Fosse principale du Verney : au premier plan, le canal du Syndicat et une partie de la zone agricole protégée. A l'arrière-plan la ville, vue réalisée depuis les Follatères en septembre 2012 (© P. Darbellay).

La grande fosse elle aussi réaménagée, mais plus difficile d'accès, permet à toute une série d'oiseaux liés aux biotopes humides de se reproduire en toute quiétude. Canards, foulques ou grèbes s'y sentent comme chez eux. Ici aussi, des vaches de la race Highland cette fois, entretiennent à la mauvaise saison le site en le broutant. En effet, sans elles, les jeunes bouleaux ou saules auraient tôt fait de coloniser l'endroit et de le transformer en forêt riveraine.

La végétation pour mieux comprendre

Au tour des biologistes d'entrer en action maintenant ! Grâce au fait que les engins n'ont rencontré que des sédiments fins, l'endroit abandonné pour raison économique s'est révélé rapidement d'une grande valeur écologique : un maillon essentiel entre Pouta-Fontana et les Grangettes. Quelques plantes rares y ont été recensées par des botanistes toujours en éveil.

La dynamique de colonisation d'un biotope humide ressuscité suit une logique assez simple. Des graines enfouies dans le sol et les graines amenées par le vent germent sur les graviers sitôt la place abandonnée par l'homme. Elles appartiennent pour la plupart à la catégorie des espèces pionnières. Plus stupéfiant, des plantes qui avaient disparu de la plaine réapparaissent comme par magie : en effet, les engins de chantier les ayant tirées du sommeil de l'obscurité, elles ont recouvré des conditions favorables à leur germination. Cela démontre au passage l'exceptionnel pouvoir de survie de leurs semences. Une végétation composée d'espèces aquatiques et semi-aquatiques typiques colonise donc les surfaces mises à nu. Après une dizaine d'années à peine, il ne reste plus trace des plages de graviers périodiquement inondées.

Une des originalités du Verney réside dans le fait que le niveau de l'eau fluctue en lien étroit avec celui de la nappe phréatique et avec celui du Rhône tout proche. L'hydrologie locale correspond à un régime nivo-glaciaire comportant des périodes d'inondation d'avril à août et une période de sécheresse automnale et hivernale : hautes eaux et basses eaux se succèdent donc depuis des lustres, permettant à une flore diversifiée de croître. Cette particularité avait

A l'intérieur de la fosse principale se succèdent des zones à carex, à joncs et à marisques. Ensuite, les grosses touffes denses caractéristiques de **laîches élevées** *(Carex elata)* forment des touradons. A l'arrière-plan, **saules** *(salix sp.)* et **peupliers blancs** *(Populus alba)* et **peupliers noirs** *(Populus nigra)* ceinturent les étangs.

permis en son temps à Willy FELLAY, le chef des services techniques, de parler des fameuses gouilles sèches du Verney, oxymore gravé dans de nombreuses mémoires ! Michel DESFAYES, ornithologue et botaniste chevronné, avait dressé quant à lui une liste de toute cette végétation en perpétuelle évolution. Différents joncs et carex habillent les graviers : laîche hérissée, laîche élevée, jonc articulé et jonc des tonneliers (par contre, les Carron et les Gex ont pris racine à Fully !) ; roseaux communs, alpistes roseaux, massettes à feuilles larges et étroites prospèrent rapidement. D'année en année, les vieilles feuilles, les tiges et les fruits en décomposition sont piégés dans l'enchevêtrement végétal croissant. La roselière gagne rapidement de l'ampleur, d'autant plus facilement que la profondeur de l'eau est faible. Son essor contribue à préparer le terrain aux buissons et arbres adaptés à l'humidité. L'atterrissement du biotope, puis sa transformation en forêt, sont inexorablement en marche, accélérés au coude du Rhône par des dépôts éoliens généreux !

Parallèlement, les talus qui entourent les étangs ont été colonisés et recouverts d'une végétation ligneuse à croissance extrêmement rapide : peupliers blancs et noirs, saules pourpres, saules drapés, argousiers épineux ; ces essences sont quasiment identiques à celles des berges des cours d'eau en région méditerranéenne. «Le Midi commence à Martigny», cela se vérifie encore une fois, d'autant plus que les cymbalisations des cigales de l'orne confèrent aux lieux, dès juin, une atmosphère méridionale. D'autres saules, difficiles à identifier car s'hybridant très souvent entre eux, s'enracinent là où les petites plantes ont rempli leur office pionnier. Des pins sylvestres et des bouleaux «pendants» les accompagnent.

Normalement, il ne devrait plus y avoir d'eaux libres en 2020. En effet, chaque milieu humide évolue et se transforme en forêt riveraine en passant par plusieurs stades bien connus des botanistes. Les décapages de 2010-2011 évoqués ont permis de redonner place aux eaux libres de faible profondeur néanmoins. Les dépressions qui en résultent restent en eau quasiment toute l'année. Elles sont colonisées maintenant par les utriculaires reconnaissables à leurs fleurs jaunes qui semblent flotter sur l'eau. Ce genre de plantes carnivores compte d'innombrables espèces, soit plus de 180 réparties sur tous les continents. Pour faire simple, leurs parties immergées comportent de minuscules clapets, appelés outres. Celles-ci s'ouvrent au passage de proies microscopiques en une fraction de seconde. Cela permet aux utriculaires de survivre dans des eaux pauvres en nutriments, ce qui est le cas au Verney. A noter qu'elles figurent dans le second inventaire de Michel DESFAYES réalisé en 1996, publié par le Musée cantonal d'histoire naturelle, dans son premier Cahier de sciences naturelles, alors qu'elles étaient absentes du premier inventaire (1984).

En bordure de ces dépressions, une nouvelle espèce de massette, la massette australe, a été observée en 2016 par Philippe WERNER. Confondue dans le passé, en France méditerranéenne notamment, avec la massette à feuilles étroites, elle s'en différencie surtout par des épis femelles brun pâle. Cette espèce a été découverte pour la première fois en Suisse en 2013 dans les zones renaturées de La Sarvaz à Saillon et du marais d'Ardon-Chamoson, observations publiées dans le *Bulletin* de la Murithienne N° 34 (REY & al, 2016).

Charly REY justement, botaniste passionné des plantes palustres, a collaboré à la *Flore du Valais* (in WERNER, 1988). Dans ses textes sur les milieux humides (chapitre V), il a mis en évidence plusieurs facteurs résumant l'intéressante végétation des plans d'eau artificiels du Verney : eaux peu profondes, berges en pente douce et sols fins. Une autre curiosité botanique qui ne lui a pas échappé répond au doux nom de blackstonie acuminée, également une plante à fleurs jaunes de la famille des gentianes ; elle apprécie les substrats sablonneux périodiquement inondés. Elle fleurit à la fin de l'été. Durant les années de hautes eaux, cette annuelle se fait très discrète et réapparaît lorsque les conditions le lui permettent.

< Les feuilles immergées des **grandes utriculaires** *(Utricularia australis)* sont si abondantes qu'elles entravent la marche dans les eaux peu profondes. Leurs tapis flottants servent de postes de chasse aux demoiselles (petites libellules) qui sont à leur tour convoitées par les **grenouilles rieuses** *(Pelophylax ridibundus)*.

Vache Highland appartenant à Marie-Hélène et Martial LATHION au milieu des **massettes à feuilles larges et étroites** *(Typha latifolia* et *angustifolia)*, mai 2012. Cette espèce rustique se nourrit d'une grande variété de végétaux de type arbustif, ce qui en fait une excellente débroussailleuse jugulant écologiquement l'embuissonnement (© P. Lesage).

Il faut la sagacité d'excellents botanistes pour découvrir et identifier la **massette australe** *(Typha domingensis)* au milieu de ses consœurs. C'est une curiosité végétale du site au même titre que la blackstonie acuminée (© S. et C. Rey).

Des épilobes de Fleischer et des épilobes romarins, inféodés aux dépôts morainiques et aux bancs de graviers, épanouissaient leurs subtiles corolles violettes dans les années 1980 ; l'évolution du milieu les a fait disparaître. Dès que le couvert végétal s'épaissit, les adoratrices du soleil sont éliminées par la concurrence des autres espèces. La guerre que se livrent les végétaux pour accéder à la lumière, moteur de la photosynthèse, est souvent ignorée par le grand public, plus habitué à celle qui se déroule en Afrique entre les grands prédateurs et les herbivores de la savane.

Les successions évolutives de la végétation ont abouti à la formation de la roselière terrestre jouxtant la forêt riveraine et des associations à laîches, à marisques et à joncs que convoitent les groupements buissonnants de saules. En 2020, une belle ceinture de dômes végétaux constitués par l'accumulation de grandes laîches offre des opportunités supplémentaires de nidification pour les oiseaux aquatiques.

La **blackstonie acuminée** *(Blackstonia acuminata)* est une plante herbacée annuelle de la famille des gentianes. Ses habitats de prédilection sont les prés marécageux, les prés un peu humides ainsi que les gravières sablonneuses ou argileuses (© S. et C. Rey).

En avant les petites bêtes

Avec cette végétation éclectique, influencée par un régime hydrologique original et un climat idéal, tout concourt à une explosion de vie animale. Que ce soit dans les étangs ou aux abords de ceux-ci, la diversité des insectes et autres invertébrés donne le tournis à ceux qui veulent les inventorier.

La région de Martigny jouit d'un climat de transition exceptionnel, à mi-chemin entre le climat humide du Chablais et celui devenant de plus en plus sec du Valais central. A cet atout d'ordre climatique, il faut ajouter les avantages offerts par une flaque qui répond à cette définition : biotope dont la profondeur n'excède guère le demi-mètre. Premièrement, ce faible niveau favorise le réchauffement de l'eau dès le printemps ; ensuite, l'absence de poissons dans les deux fosses marécageuses induite par les assèchements hivernaux fréquents empêche toute prédation des larves d'invertébrés par la faune piscicole. Le Verney a donc tout d'une tête à flaque.

Des conditions idéales pour une explosion de vie débordante : l'eau livrée aux ardeurs du soleil favorise le développement du phytoplancton. Constitué de micro-organismes végétaux vivant en suspension dans l'eau, il est à la base de toutes les chaînes trophiques du milieu en tant que producteur. Des consommateurs l'ingèrent et sont ensuite dévorés par plus gros qu'eux, pour simplifier des interactions qui ne le sont pas forcément dans la réalité. Le zooplancton, constitué d'une profusion d'animaux de faible taille, de 0.5 à 8 millimètres, s'épanouit subséquemment. Au rang des plus connus, les daphnies, surnommées puces d'eau, jouent en plus un rôle non négligeable d'auto-épurateurs des eaux stagnantes. Les cyclops, autres petits crustacés de poche, et d'autres larves vont s'entredévorer avant de servir de proies à des larves d'insectes à la taille plus conséquente.

Corso multicolore des libellules

Lorsque le sujet des insectes aquatiques est abordé, le nom des libellules s'impose comme une évidence. Le Verney est la Mecque valaisanne des odonates, autre nom désignant l'ordre des libellules. Malgré l'évolution du milieu, il est toujours possible, d'année en année, d'observer au moins 20 espèces différentes durant une seule saison.

A ce jour, 35 espèces différentes y ont été répertoriées sur un total de 80 présentes en Suisse. Ce nombre est impressionnant s'il est comparé à Finges qui en recense presque autant mais avec une diversité de biotopes ou d'habitats que le Verney ne possède pas. En effet, le Bois de Finges est parcouru de canaux ombragés et de ruisseaux bien oxygénés propices au développement de certaines espèces inféodées strictement aux eaux courantes.

Le **leste brun** *(Sympecma fusca)*, première espèce à pondre au printemps après son hibernation, se confond parfaitement sur cette tige de **bardane commune** *(Arctium lappa)*. Un bel exemple d'homochromie pour échapper à ses prédateurs.

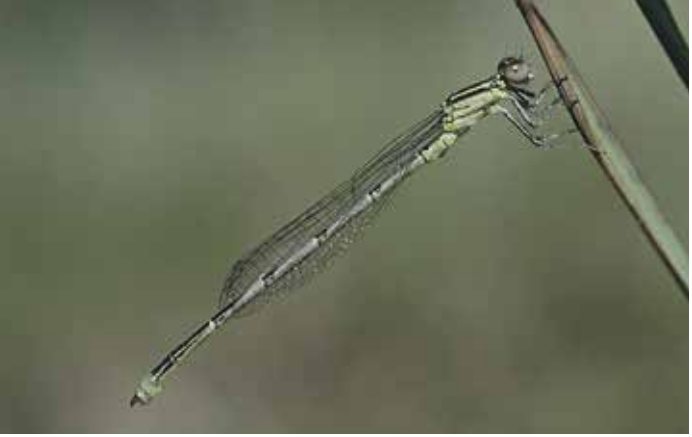

▲ Avant de se reproduire, les libellules passent par une période de maturation. Ce mâle d'**agrion à longs cercoïdes** *(Erythromma lindenii)* de couleur vert tendre n'est pas encore apte à se reproduire, tandis que son vis-à-vis a déjà étrenné son costume bleu azuré de géniteur patenté.

Au cours des dernières décennies, à Martigny, des espèces ont été observées sur de courtes périodes, voire à une seule reprise. D'autres se sont retrouvées là au hasard de leurs pérégrinations post-nuptiales : l'aeschne des joncs et la leucorrhine douteuse, par exemple, ont atterri ici quelques fois en provenance directe des gouilles tourbeuses du Cœur sur Ravoire. Comme pour les végétaux, certaines libellules ne se développent que lorsque l'aspect pionnier du site prédomine : la libellule déprimée, l'orthétrum brun, l'orthétrum bleuissant et l'agrion nain en font partie.

Des espèces en provenance du sud de la France et même du nord de l'Afrique ont fait sensation. Le sympétrum à nervures rouges, connu pour ses mœurs migratrices, est un fidèle résident actuellement. Le réchauffement climatique explique peut-être le caractère autochtone qu'il est en train d'endosser. Fait extrêmement rare, des individus ont éclos au printemps déjà, prouvant ainsi que leurs larves avaient réussi à passer l'hiver sous nos latitudes. Mieux encore, durant l'année 1995, cette espèce a réussi à produire trois générations en une seule année. Autre transfuge du sud, la libellule écarlate : comme son nom l'indique, elle colore de rouge fluo tous les points d'eau de la plaine rhodanienne. Devenue un hôte permanent incontournable, elle a perdu son statut d'espèce migratrice dans les nouveaux catalogues.

▼ Première phase de l'accouplement : tandem où le mâle d'**agrion jouvencelle** *(Coenagrion puella)* a saisi la femelle derrière la nuque. Seconde phase : roue d'accouplement ou cœur copulatoire durant lequel cette femelle d'**agrion porte-coupe** *(Enallagma cyathigerum)* recueille la semence du mâle.

En 1989, une libellule d'origine africaine a éclos au Verney fin août. Il s'agit de l'anax porte-selle. Des conditions météorologiques favorables ont permis un transport aérien gratuit à cette espèce en mai déjà ! Il arrive parfois que des tempêtes nées au-dessus du Sahara amènent jusque chez nous du sable jaunâtre qui se dépose sur le capot des voitures. Eh bien, c'est à ce type de transport économique que ces observations inédites sont imputables. Ce qui est exceptionnel, c'est que la présence de l'espèce n'était documentée que par deux données datant du XIX[e] siècle en Suisse ! Quelques individus sont arrivés incognito au Verney, s'y sont reproduits en mai déjà et ont réussi à boucler leur cycle larvaire en moins de quatre mois. Cela coïncide avec ce qui se passe au sud où ils hantent des sites temporaires à sec dès la fin de l'été. L'histoire de cette belle libellule ne s'arrête pas là puisqu'elle a de nouveau été observée en 1990 et à plusieurs occasions depuis lors. C'est en récoltant des exuvies, prouvant son autochtonie, c'est-à-dire le fait qu'elle accomplit bien tout son cycle de développement dans cet habitat, que des preuves concernant la reproduction de l'anax napolitain ont été établies. Cette autre espèce de grande taille, presque l'égale de l'anax empereur, vole avec son cousin azuré de concert depuis plusieurs années déjà.

Pour revenir au mot exuvie, il caractérise l'enveloppe larvaire abandonnée par l'insecte lors de sa dernière mue qui l'amène au stade adulte (imago). Avant de quitter le monde aquatique, les larves ont grandi par des mues successives en boulottant tout ce qui passait devant leur terrible masque de capture : leur lèvre inférieure (labium) est en effet configurée en organe préhensile. Il se détend un peu à la manière de la langue du caméléon et ramène le fruit de ses rapines à des mandibules efficaces. Il ne faut pas y voir là une quelconque cruauté mais bien plutôt une originale réponse à l'évolution des espèces : à savoir, comment réussir à se nourrir efficacement. Ensuite, le dernier changement de tenue délivre les larves de cet habit terne. C'est avec un costume de gala mais sans masque qu'elles commencent leur nouvelle vie aérienne comme des matadors de l'éther.

L'essor de la roselière a aussi permis à l'aeschne isocèle aux yeux vert émeraude d'adopter le Verney comme cadre

Après l'accouplement, la femelle accompagnée du mâle pond ses œufs dans du végétal vivant. Le **leste fiancé** *(Lestes sponsa)* est une espèce peu fréquente de zygoptère (petite libellule ou demoiselle) pour lequel le Verney joue un rôle de refuge.

Moment critique où la demoiselle vient de s'extirper de son enveloppe larvaire (exuvie). Pendant que ses ailes se développent, puis sèchent, elle se trouve sans défense face à ses prédateurs au rang desquels figurent des oiseaux insectivores ainsi que les grenouilles rieuses. Eclosion du **leste enfant** *(Sympecma paedisca)*, septembre 1994.

Exceptionnel cliché dévoilant l'aérodynamisme de l'**anax empereur** *(Anax imperator)* : pattes antérieures remisées derrière la tête, les autres emboîtées sous le thorax, ce super-prédateur attrape tout ce qui passe à portée de ses terribles mandibules, grosses libellules y compris (© R.-P. Favre).

de vie. Une nouvelle fois, c'est au caractère fluctuant du niveau de l'eau que l'on doit la présence d'espèces aux exigences écologiques strictes. Cet endroit joue le rôle de sanctuaire pour le leste fiancé, l'agrion à longs cercoïdes, le sympétrum à abdomen déprimé et le sympétrum noir. Ces espèces déposent leurs œufs en fin de saison lorsque le niveau s'abaisse. Ceux-ci survivent à l'assèchement hivernal et les larves éclosent au printemps suivant.

Pour les autres espèces, ce sont plutôt les larves qui hivernent et qui continuent leur cycle au printemps selon un calendrier d'apparition bien défini. Comme en grammaire, il y a toujours des exceptions. Deux petites demoiselles brunes hivernent au stade adulte. Il s'agit du leste brun et du leste enfant. C'est le leste brun qui ouvre le corso annuel des majorettes virevoltantes.

Malheureusement, le leste enfant a disparu du Verney et des étangs du Rosel de Dorénaz dont il était un des fleurons. Cette espèce d'origine euro-sibérienne se trouvait en marge occidentale de son aire de répartition. Liée au climat continental caractérisé par des hivers rigoureux et des étés très chauds, elle incarne le mauvais exemple d'un appauvrissement irréversible de notre entomofaune, corollaire entre autres du changement climatique. En Valais, les épisodes de fœhn et les réchauffements précoces ne correspondaient plus à son mode de vie. Quittant ses cachettes de plus en plus fréquemment et tôt, elle s'exposait inutilement aux passereaux qui l'ajoutaient sans état d'âme à leur menu hivernal. Ses faibles effectifs n'ont pas supporté un incident supplémentaire : le manque d'eau en avril-mai de l'année 2012. Actuellement, il ne subsiste qu'une faible population du leste enfant en Suisse dans deux secteurs du lac de Constance.

Une espèce de perdue et deux de retrouvées. En 2019, deux nouvelles espèces ont pointé le bout de leurs minuscules antennes. Il s'agit de l'agrion à larges pattes qui s'est reproduit avec succès dans la gouille grillagée et du gomphe à pinces qui vagabonde un peu partout en plaine valaisanne depuis une dizaine d'années, confirmant au passage l'efficience des réseaux de biotopes humides connectés entre eux. Malheureusement, la présence de ces deux espèces non menacées ne compense pas la perte du leste enfant.

La première reproduction attestée de l'**anax porte-selle** *(Hemianax ephippiger)* en Suisse remonte à l'automne 1989. Rebelote en 1990 où le cliché dévoile un mâle frais éclos. D'autres preuves de développement de cette espèce d'origine africaine sont consignées dans les activités entomologiques valaisannes du *Bulletin* de la Murithienne N° 118 (A. SIERRO & al. 2000), notamment pour les années 1999 et 2000.

Tête à tête entre deux **sympétrums à nervures rouges** *(Sympetrum fonscolombii)* : le mâle à maturité est rouge sang avec le bord des ailes safrané. La femelle, tout de jaune vêtue, dans une attitude caractéristique sur son poste de chasse, ailes repliées vers l'avant.

Ponte endophytique (dans un tissu végétal) de l'**anax empereur** *(Anax imperator)*, la plus grande espèce de Suisse. Cette femelle, en fin de vie, insère un à un ses œufs dans une tige de roseau, juin 2006 (© J. d'AMICO).

Pour conclure ce passage dédié aux princesses de l'azur, il faut comprendre que ces insectes extrêmement bien étudiés sur le plan suisse (WILDERMUTH, 2005) et valaisan (KEIM, 1996) sont de véritables bio-indicateurs des milieux qu'ils occupent. Par leur capacité à accomplir leur cycle vital, au Verney en l'occurrence, ils agissent comme des sentinelles de ce milieu. Pour évaluer sa richesse potentielle, il ne faut pas entrevoir par le bout de la lorgnette uniquement le nombre d'espèces impliquées, mais plutôt les espèces spécialisées qui ne pourraient pas se développer ailleurs. Plus une espèce est exigeante pour son cadre de vie, plus elle est confrontée à disparaître en cas de forte perturbation dudit milieu. Le Verney abrite une série non négligeable d'espèces correspondant à cette définition. Ce rôle de baromètre du cadre naturel, par extension, s'applique aussi bien aux orthoptères qui colonisent les prairies sèches qu'aux oiseaux dont la liste rouge s'allonge dramatiquement suite à la disparition ou à la modification de biotopes adéquats.

Le **sympétrum à abdomen déprimé** *(Sympetrum depressiusculum)* est la seule espèce vulnérable sur le plan helvétique présente au Verney. Notre canton endosse donc une part de responsabilité pour la sauvegarde de cette espèce en Suisse. Ici, un mâle tout de rouge paré tente un accouplement aléatoire avec un **sympétrum strié** *(Sympetrum striolatum)* encore immature (© P. Darbellay) !

Très proche morphologiquement des autres espèces de son genre, le **sympétrum à abdomen déprimé** s'en différencie pourtant par ses pattes entièrement noires et son vol papillonnant. Cette femelle posée sur des marisques *(Cladium mariscus)* vient de terminer sa ponte comme en témoigne la gouttelette brillant au fond de son abdomen.

Après l'accouplement, les femelles de **sympétrums** pondent en solo ou accompagnées du mâle. Elles larguent leur précieuse cargaison simplement en effleurant la surface de l'eau. Le 7 décembre 2019, des représentants de cette famille pondaient encore au Verney, un record imputable à l'absence de gelées nocturnes conséquentes !

Autres invertébrés remarquables

La liste des invertébrés qui complète celle des libellules indique que les conditions requises au développement d'une multitude d'organismes sont optimales. Une table de qualité est ainsi mise en place pour de nombreux convives de taille plus respectable qui vont bientôt y faire bonne chère.

Chez les libellules, larves et imagos sont de redoutables prédateurs. Il en va de même chez les dytiques bordés qui sont de grands coléoptères aquatiques profilés comme des sous-marins. Par contre, leurs larves et adultes n'exercent, eux, leurs mœurs carnassières que dans l'eau. Tout le monde a déjà vu glisser en surface, à la manière des patineurs, des araignées d'eau. En réalité, ce sont aussi des insectes, donc munis de six pattes ; ils appartiennent au sous-ordre des hétéroptères englobant les punaises. Les gerris, puisque ce sont d'eux qu'il s'agit, possèdent des poils hydrophobes sur les tarses des pattes postérieures et médianes ; ceux-ci repoussent l'eau et empêchent la pénétration dans l'élément liquide. Leurs pattes antérieures plus courtes servent à la prédation. Tout ce qui atterrit inopportunément sur le miroir de l'onde fait leur affaire. Au-dessous d'eux nagent les notonectes glauques, la tête à l'envers. Leurs très longues pattes postérieures transformées leur servent de rames. Ces deux espèces consomment les mêmes proies sans se concurrencer : celles qui flottent momentanément pour l'une et celles qui coulent petit à petit pour l'autre. Le Verney est un des sites les plus riches en hétéroptères aquatiques selon une étude diligentée par Anni ROTZER & al. (1990) en Valais. Pour compléter le tableau de famille, il faut mentionner la ranatre linéaire, semblable à un phasme ; ses pattes antérieures ravisseuses un peu comme celles de la mante religieuse lui permettent de capturer toutes sortes de proies allant des larves d'insectes aux têtards en passant par des petits poissons. Sa cousine la nèpe cendrée est surnommée scorpion d'eau. Ces deux diablesses possèdent un point commun : elles remontent régulièrement à la surface pour amener de l'air à leurs trachées grâce à un siphon caudal prolongeant leur abdomen.

D'autres insectes appréciant le voisinage de l'eau ont élu domicile ici. Quatre orthoptères méritent une mention spéciale. Il s'agit tout d'abord d'une sauterelle reconnaissable à ses antennes longues : le conocéphale bigarré. Le criquet des genévriers, au beau vert fluo, hante aussi la roselière. Pour mémoire, les criquets sont dotés d'antennes courtes. Pour finir, deux espèces assez sélectives ont été cataloguées par Gilles CARRON (2001). La première est le criquet des roseaux. L'autre larron encore plus rare, le grillon des marais fait entendre son aigrelette complainte dans les zones exondées humides près des surfaces en eau. Ses stridulations correspondent aux frottements des élytres l'un contre l'autre. Sa station la plus proche se trouve aux Grangettes à plus de quarante kilomètres. Gilles CARRON (1970-2009), biologiste naturaliste polyvalent a effectué une partie de ses apprentissages ornithologiques et entomologiques au Verney et, bien entendu, aux Follatères tout proches.

Deux lépidoptères nocturnes doivent être mis en exergue. Le premier, le sphinx demi-paon, remporte une mention d'élégance car il arbore deux ocelles caractéristiques sur ses ailes postérieures. Il les exhibe en cas de danger pour effrayer un éventuel prédateur. Le second revendique la palme de la discrétion : c'est le sphinx du peuplier. Il ressemble à une feuille morte, ce qui le rend très difficile à repérer même dans la végétation ayant reverdi au printemps. Les chenilles de ces deux espèces sont caractérisées par des bandes latérales sur leurs côtés ; leur abdomen, comme chez la plupart des chenilles glabres de sphingidés, est terminé par un éperon caractéristique. La chenille du demi-paon est friande des feuilles de différents saules ; elle peut aussi grignoter des feuilles de peuplier comme sa cousine. Leurs plantes-hôtes omniprésentes leur assurent gîte et couvert, tout ce qu'il faut à ces deux belles espèces pour boucler régulièrement leur cycle en ces lieux.

De nombreux autres insectes et invertébrés se développent sur le pourtour des étangs. Excellent exemple de distinction entre un criquet dotés d'antennes courtes et une sauterelle à antennes longues : **criquet des genévriers** *(Euthystira brachyptera)* et **conocéphale bigarré** *(Conocephalus fuscus)*, tous deux colorés de vert métallique, présents à l'intérieur des fosses marécageuses.

Chenille de **grande queue-fourchue** *(Cerura vinula)* en posture d'intimidation. Elle met en œuvre plusieurs stratagèmes pour dissuader ses prédateurs : elle gonfle l'avant de son corps et émet une substance malodorante par deux filaments rétractiles placés au bout de son abdomen. Follatères et Salentin en arrière-plan.

Chenille et adulte (imago) de **sphinx demi-paon** *(Smerinthus ocellata)*. Cette espèce se trouve généralement dans les zones humides où croît le **saule marsault** *(Salix caprea)*, sa plante-hôte de prédilection.

▲ Les **limnées corbeaux** *(Stagnicola corvus)* sont extrêmement difficiles à différencier des trois autres espèces de limnées présentes au Verney : leur identification est affaire de spécialistes (© P. Lesage). Elles représentent, tout comme les grenouilles rieuses, une ressource alimentaire non négligeable pour les oiseaux ; ici, un **héron cendré** ▲ *(Ardea cinerea)* en plein festin (© P. Darbellay).

Pour compléter le tour d'horizon consacré aux animaux dépourvus de squelette interne, les invertébrés, il faut relever le nom de quelques araignées remarquables. La première possède les mêmes facultés que le gerris à glisser sur l'eau : c'est la dolomède des marais qui profite de la tension superficielle de l'eau pour chasser en surface. Elle capture, en toute impunité, des gerris notamment ou des demoiselles ayant raté leur premier envol. La seconde, l'argiope frelon ou épeire fasciée squatte les touffes de joncs et de marisques pour élaborer sa grande toile circulaire : elle se reconnaît au zigzag bien visible faisant office de stabilisateur. Moucherons, moustiques et autres insectes vulnérants garnissent sa toile ; des libellules de taille moyenne comme les sympétrums s'y enchevêtrent aussi pour le plus grand bonheur de l'ingénieuse tisserande. Enfin, d'autres araignées appartenant au genre tétragnathe patientent sur les roseaux en allongeant leurs pattes devant leur tête ; filiformes, elles semblent prolonger le végétal et attendent que des imprudents se prennent dans leur toile filée à proximité.

Bien évidemment, le Verney abrite des mollusques aquatiques au rang desquels il faut signaler quatre espèces de limnées. Celles-ci ont été identifiées par Jérôme FOURNIER, professeur et autre biologiste, pour qui le Verney a été l'un des premiers terrains d'apprentissage naturaliste, déclencheur de sa vocation et engagement professionnels. Les escargots qu'il a déterminés possèdent une coquille enroulée de forme hélicoïdale. Ils sont facilement reconnaissables à leurs tentacules arborant une forme triangulaire aplatie.

Comme les escargots terrestres, les limnées sont hermaphrodites : il faut donc au minimum deux spécimens pour obtenir des reproductions où les deux partenaires s'inséminent mutuellement. La limnée voyageuse est caractéristique des mares qui ont tendance à s'assécher. Ces gastéropodes, auxquels il faut adjoindre les planorbes à coquille plate, sont essentiellement phytophages. Ils ingurgitent des algues microscopiques et des bactéries. Les limnées s'en nourrissent parfois la tête en bas en rampant littéralement sous la surface de l'eau, dévoilant au passage leur pied ovale. Au besoin, elles se muent en détritivores en éliminant les plantes en décomposition. Autre avantage de leur abondante présence, elles constituent un garde-manger inépuisable pour les oiseaux et les poissons. Par contre, plus de trace des anodontes des cygnes, communément appelées moules d'eau douce, observées par ALPINUS lors de ses sorties au «Vernay».

Richesses ornithologiques de passage

Aux facteurs hydrologique et climatique, il faut rappeler le rôle de carrefour géographique que revêt tout le secteur du coude du Rhône ; les oiseaux migrateurs ne s'y sont pas trompés. Le Verney figure dans toutes les offres de réservation en ligne d'hibou king depuis des lustres avec une fréquentation plus que satisfaisante !

Ce qui vient de passer sous le compte-fils de l'entomologiste concerne les 8 à 9 hectares d'eaux libres ; la surface globale utilisée par la faune sauvage représente environ 17 hectares. Pour parler de l'avifaune, il faut changer d'instrument d'optique et d'échelle, s'envoler pour comprendre pourquoi le Verney a revêtu une importance quasi immédiate pour les oiseaux migrateurs. Le coude du Rhône se situe en effet au carrefour d'axes de migration transalpine renommés. En voici les principaux :

- l'axe formé par le col de la Forclaz avec son prolongement direct sur le col de Balme ;
- l'axe du val d'Entremont, débouchant sur les cols du Grand-Saint-Bernard et de Barasson ;
- l'axe du val Ferret, débouchant sur les cols et fenêtres de Ferret ;
- l'axe du val de Bagnes et le col de la Fenêtre de Durand ;
- enfin, l'axe constitué de la vallée du Rhône elle-même, épine dorsale des Alpes pennines et bernoises.

De 1980 à 1988, plus de 130 espèces ont été recensées par un réseau très actif d'ornithologues. Jumelles collées au front ou yeux vissés au télescope, ils ont contribué à dresser une première liste fiable et pleine d'enseignements (KEIM, 1988). Il devenait tout à coup possible d'observer, dans de bonnes conditions, tout un cortège d'oiseaux migrateurs que rien n'aurait dû inciter à traverser un canton au relief si accidenté. En effet, le pourcentage de la migration intra-alpine est faible en comparaison à celui d'autres voies exigeant moins de sacrifices énergétiques. Ainsi, la gent ailée migratrice préfère-t-elle longer les crêtes du Jura, une partie du Moyen-Pays pour rejoindre la vallée du Rhône. Ses représentants traversent ensuite la France et l'Espagne avant d'atteindre Gibraltar et le nord de l'Afrique lors de leur trajet automnal nord-sud.

D'emblée, les graviers nus et les berges dégagées sont parcourus par des échassiers d'ordinaire visibles sur les grèves du Léman, aux Grangettes. Le terme d'échassier bien pratique d'usage n'est plus un taxon valide aujourd'hui, car il regroupe des oiseaux appartenant à plusieurs ordres distincts dont les ambassadeurs les plus connus sont les hérons, les cigognes et les grues…

Quelques espèces de limicoles nichant dans la zone arctique, comme le **bécasseau minute** *(Calidris minuta)*, sont parmi les migrateurs qui franchissent les plus longues distances pour aller hiverner au sud du Sahara, jusqu'en Afrique du Sud. Cet individu a stationné 5 jours au Verney en mai 1986.

Parmi les plus discrets figure toute une série de limicoles dont le bécasseau minute, poids plume de la famille avec sa taille de 14 centimètres. De taille intermédiaire, les bécassines des marais, les chevaliers aboyeurs, les chevaliers culblancs, les combattants variés arpentent les berges et

les vasières à la recherche d'une pitance facile à dénicher. Dotés de becs de longueur différente, ces limicoles exploitent la même niche écologique sans se concurrencer.

En effet, ils débusquent leurs proies enfouies dans la vase à des profondeurs correspondant à la longueur de leurs pattes et à la forme adaptée de leur bec. Leur morphologie reflète la diversité des réponses liées à un besoin unitaire du vivant : se nourrir. Bien reposés avec un stock d'énergie reconstitué, ces téméraires voyageurs repartent en direction du nord de l'Europe lors de leur passage printanier.

Plus impressionnants par la taille mais farouches, les hérons pourprés, les hérons bihoreaux et leurs cousines les aigrettes garzettes, au plumage blanc immaculé, se goinfrent de grenouilles et de larves de libellules, essentiellement dès le mois de mai. Depuis quelques années seulement, la grande aigrette les a rejoints, car cette espèce est en expansion en Suisse. Au sein de cette famille des ardéidés, il n'y a guère que le crabier chevelu qui manque à l'appel.

Les laridés sont par contre peu fréquents, à l'image de la mouette rieuse si bruyante au bord du Léman ; ses cousins, les goélands cendrés ne pénètrent que rarement en amont du goulet de Saint-Maurice. Par contre, les robustes goélands leucophées sont régulièrement observés en plaine du Rhône ou en migration au-dessus de la vallée. Chez les canards, les sarcelles d'hiver ont été régulièrement levées dans la grande fosse, mais le faible niveau des eaux durant les mois de décembre à mai les relègue avec d'autres espèces d'anatidés sur le canal du Syndicat.

Le busard des roseaux est observé aussi bien au printemps qu'en automne. Le milan noir, migrateur au long cours lui aussi, est de plus en plus présent dans le secteur. Le premier rapace chasse volontiers les grenouilles rieuses, tandis que le second, essentiellement charognard, prélève les poissons morts sur le Rhône, le canal du Syndicat ou la gouille grillagée.

Quant au passage des petits passereaux, il était et est toujours plus sensible au printemps : rémiz pendulines (autrefois appelées mésanges rémiz), pipits rousselines, hirondelles de rivage, pouillots véloces, gobe-mouches noirs… Il y a parfois des surprises de ce côté-là, notamment des messagers venus du sud ou de l'est de l'Europe : fauvette

▲ Le **chevalier sylvain** *(Tringa glareola)* est le moins craintif des trois chevaliers dits à bascule. Tout comme le chevalier guignette et le chevalier culblanc, il hoche la queue ostensiblement lorsqu'il se déplace sur les bancs de graviers. Deux individus immortalisés en pleine chicane printanière (© C. Fournier).

▲ Le farouche **chevalier culblanc** *(Tringa ochropus)* est un migrateur précoce qui possède une particularité unique parmi les échassiers de rivage : en Scandinavie, où il niche notamment, il occupe d'anciens nids de grives ou de pigeons (© R.-P. Favre).

Chasseur patenté de grenouilles, ce **busard des roseaux** femelle *(Circus aeruginosus)* survole la roselière à faible hauteur. Ces dernières années, les observations durant la saison des nids se sont multipliées en Suisse et des nidifications ont même abouti dans les zones humides du Plateau occidental. A droite, une autre femelle en migration en septembre 2012 (© R.-P. Favre).

Visible à toute période de l'année en Valais dès les années 2000, la gracieuse **grande aigrette** *(Ardea alba)* a recolonisé l'ouest et le nord de l'Europe depuis ses bastions situés à l'est. Les méfaits de la plumasserie qui consistaient à orner le chapeau des élégantes avec ses plumes immaculées avaient failli éradiquer complètement l'espèce à la fin du XIX^{e} siècle (© J. d'Amico).

Le mois de mai est tout particulièrement propice aux observations de nombreuses espèces de hérons. L'**aigrette garzette** *(Egretta garzetta)* est une habituée du site depuis les années 80. Des groupes comportant 6 à 8 individus, voire 12, y ont déjà été observés (© R.-P. Favre).

▲ Le craintif **héron pourpré** *(Ardea purpurea)* et le rare et spectaculaire **butor étoilé** *(Botaurus stellaris)* ▼ apprécient le Verney pour se restaurer à bon compte : les larves d'insectes aquatiques et les grenouilles rieuses les requinquent avant la suite de leurs pérégrinations prénuptiales (© P. Darbellay).

Magnifique **huppe fasciée** *(Upupa epops)* croquée à mi-avril 2016. Comme cette espèce caractéristique du Valais, une multitude d'autres oiseaux pas forcément liés à l'eau profitent du Verney pour reprendre des forces à leur retour de migration (© P. Darbellay).

passerinette, fauvette mélanocéphale, gobe-mouche à collier ! Tous ces oiseaux en transit apprécient cet espace de nature noyé au milieu de la plaine industrialisée. Leur halte dure quelques heures ou parfois une, voire deux semaines. Les conditions météorologiques influencent bien sûr le nombre d'observations. Le mauvais temps rabat de nombreux voyageurs ailés et les contraint à des haltes parfois prolongées, pour le plus grand bonheur des observateurs bien équipés. Comme aimait à le dire Robert HAINARD (1906-1999), artiste naturaliste de réputation internationale, il n'y a pas de mauvais temps, seulement de mauvais habits. Au printemps toujours, les hirondelles de rochers patrouillent près des Follatères et visitent les étangs pour compléter leur tableau de chasse en début de saison. Les insectes aquatiques qui émergent à profusion attirent en été leurs cousines les hirondelles rustiques, les hirondelles de fenêtre et d'autres passereaux opportunistes qui profitent de cette manne vrombissante. Cela ne manque pas d'intéresser des prédateurs comme l'épervier d'Europe et le faucon hobereau ; ce dernier, chassant activement les hirondelles, ne dédaigne pas toutefois les grandes libellules (anisoptères) comme les aeschnes bleues et les anax empereurs. Les buses variables, dont les effectifs sont gonflés par des individus nordiques à la mauvaise saison, fréquentent les alentours à la recherche de micromammifères abondants.

Pragmatique, cet **étourneau sansonnet** *(Sturnus vulgaris)* prend son bain matinal sans peur du qu'en-dira-t-on. Profiterait-il de la brise comme fœhn (© R.-P. Favre) ?

Oiseaux nicheurs en augmentation

La taille respectable du périmètre nature, l'évolution de la végétation et la présence d'eaux permanentes de faible profondeur favorisent maintenant l'avifaune nicheuse pour laquelle le Verney revêt une importante cantonale non usurpée.

Les champs, les prairies de fauche, les haies, les bords de la meunière, les berges du Rhône et celles du canal du Syndicat forment une intéressante mosaïque de biotopes couplée avec les plans d'eau, les roselières et les forêts riveraines. Rien de surprenant donc si ce secteur abrite de nombreux oiseaux nicheurs, secteur indéniablement le plus attractif pour la région de Martigny. Malgré l'agrandissement du cadre, ce ne sont que les espèces-cibles liées à l'élément liquide qui figurent sur la photo de famille suivante.

L'évolution de la végétation comble les espèces nicheuses qui ont besoin de couvert pour édifier leur nid, de nourriture pour élever leurs jeunes et de quiétude, cela va de soi. Par contre, elle rend les observations plus difficiles ; les oiseaux profitent du couvert végétal pour vaquer à leurs occupations rythmées par leur cycle d'activités journalières : recherche de nourriture, intermède vocal, entretien du plumage…

Boule de plumes emblématique, le petit gravelot a adopté le Verney dès sa création ; malheureusement, il n'y a plus trouvé les conditions adéquates pour élever ses jeunes après cinq années déjà. Pour rappel, les graviers nus dont avait besoin ce limicole de poche ont été vite colonisés par les plantes pionnières. Malgré tout, dès le mois d'avril, ce limicole à l'œil serti de jaune, gratifiait les connaisseurs de sa pariade nuptiale et de son chant facilement identifiable.

Nicheur de la première heure, le **petit gravelot** *(Charadrius dubius)* pourrait bien profiter des travaux liés à R3 pour réinvestir le coude du Rhône ; pour ce faire, des îlots de galets devraient être épargnés par les activités nautiques ou autres dérangements humains (© P. Vetter).

Ponte atypique à trois œufs seulement au lieu des quatre traditionnels, gouille didactique en mai 1982.

Détail pittoresque : à l'instar d'autres échassiers, le petit gravelot dupe ses futures proies en leur faisant miroiter un orage bienvenu. Comme subterfuge, il tapote la surface des vasières avec une patte. Divers invertébrés, en percevant le bruit de la pluie, pointent le bout de leurs antennes dare-dare. Ils auraient dû faire leur la maxime de Jean-Pierre FLORIAN (1755-1794), fabuliste à ses heures : pour vivre heureux, vivons cachés ! Toujours est-il que jusqu'à trois couples de cet astucieux volatile ont niché simultanément en 1983 ; par la suite, il n'a été qu'un visiteur fidèle jusqu'au début des années 90.

Peu de gens se doutent que les ornithologues professionnels effectuent leur recensement en ne se fiant presque qu'à l'audition du chant des oiseaux, critère quasiment infaillible. Certaines espèces sont parfois si proches morphologiquement que leur signature sonore valide à elle seule leur carte d'identité. C'est le cas pour le grand et le petit gravelot. Le chant un brin mélancolique du petit le distingue des cris aigus de son cousin. En guise de consolation, celui du petit gravelot résonne encore au bord du Rhône revitalisé à Finges, comme le confirme Antoine SIERRO, biologiste et ornithologue chevronné.

Après quelques observations printanières, la rémiz penduline a niché avec succès en 1990 produisant trois jeunes à l'envol à mi-juin déjà malgré la proximité du motocross (POSSE, 1992).

De retour de migration, le rossignol philomèle enchante son auditoire de fin avril à fin juin par ses trilles nocturnes harmonieuses ; trois à quatre couples se partagent le territoire d'année en année. Cette espèce a été priorisée dans l'ouvrage *Oiseaux et biodiversité du Valais* (ARLETTAZ & al. 2019). Sa population au Verney est l'une des plus conséquentes de Suisse. Jusque dans les années 1980, ses effectifs sur le Rhône étaient florissants. Depuis lors, les populations de ce mélomane averti se sont effondrées suite à des réaménagements sécuritaires disproportionnés sur les berges du fleuve. La présence continue du rossignol au Verney témoigne des potentialités de cet habitat préservé ; ce sanctuaire est susceptible de favoriser une recolonisation du cordon fluvial ultérieurement. La revitalisation prévue dans le cadre de R3 devra s'y atteler ; ce faisant, d'autres espèces sensibles des fourrés alluviaux en bénéficieront également.

Parmi les autres passereaux, la rousserolle effarvatte, autrefois aussi le bruant des roseaux, niche discrètement dans la roselière dont elle est tributaire. Fait réjouissant, sa cousine de plus grande taille, la rousserolle turdoïde, fait entendre son chant guttural depuis quelques années. Il n'est pas impossible qu'elle trouve ici les conditions requises à sa reproduction : elle est potentiellement menacée en Suisse et fait partie des espèces prioritaires pour une conservation ciblée. Observée depuis la fermeture des travaux, l'hypolaïs polyglotte s'y est reproduite jusqu'au début des années 90 ; elle s'est installée depuis lors dans les friches embuissonnées des milieux agricoles.

Parfois un éclair jaune quitte la frondaison et fait entendre un chant flûté aux accents de savane africaine : il s'agit du loriot d'Europe mâle. De la grandeur d'un merle noir, le mâle arbore une livrée jaune d'or avec les ailes, le dos et la queue noirs.

Grâce aux réaménagements de 2010-2011, les gallinules poules d'eau, les foulques macroules, les canards colverts et les grèbes castagneux se reproduisent à nouveau régulièrement. Le canard colvert, lui, est le palmipède le plus abondant. Le mâle, en période nuptiale, est extrêmement coloré, tandis que la femelle revêt un plumage plus discret, cape d'invisibilité efficace lorsqu'elle couve dans la roselière. Les individus des deux sexes possèdent un miroir alaire irisé bleu-violet souligné de blanc. Les gallinules se distinguent des foulques par leur plaque frontale rouge surmontant le bec et leur silhouette fine, tandis que les foulques, plus pataudes et entièrement noires, en arborent une blanche. Quant au grèbe castagneux, le plus petit de sa famille, il plonge à la moindre alerte. Son cri un brin moqueur trahit néanmoins sa présence. Les hautes eaux de l'année 2019 ont été extrêmement favorables à ces quatre oiseaux ; cela a facilité l'édification de leur nid et en a limité l'accès aux prédateurs. Aperçu et entendu à moult

Les preuves de nidification de certaines espèces ne sont pas toujours documentées par des images car le code de déontologie des photographes n'autorise pas de dérangements au nid. Par contre, des photographies documentent le nourrissage des poussins du **grèbe castagneux** *(Tachybaptus ruficollis)* et également de la **gallinule poule d'eau** *(Gallinula chloropus)* (© P. Darbellay) !

Le **râle d'eau** *(Rallus aquaticus)* a également émancipé plusieurs fois ses poussins depuis les travaux de revitalisation de 2011. Son corps fuselé lui permet de se faufiler discrètement entre les roseaux ; souvent, seul son cri de goret trahit sa présence (© P. Darbellay).

reprises, le râle d'eau a sûrement aussi élu domicile au Verney durablement. Le discret blongios nain, héron de poche, a tenté de s'installer une année, sans qu'il y ait eu de reproduction ; le potentiel alimentaire s'est certainement avéré insuffisant pour lui.

Le hibou moyen-duc, pas forcément ici dans son habitat de prédilection, nichait dans les saules vénérables qui rompaient la monotonie des prairies de fauche. Présent aussi dans la forêt riveraine, telle une sentinelle, collé au tronc des saules ou des peupliers, il attendait la nuit pour profiter d'une manne inattendue. En effet, des lâchers de faisans de Colchide à des fins cynégétiques avaient pour théâtre le pourtour du site dans les années 80. Ce rapace nocturne opportuniste y chassait les petits rongeurs attirés par les graines des mangeoires destinées aux aristocrates bariolés. Ce stratagème de bon aloi n'avait pas échappé au fin connaisseur qu'était Emmanuel BURGENER, nemrod émérite et amoureux de la nature. Le bruit et l'agitation du motocross tout proche n'ont pas empêché le moyen-duc aux yeux jaune orangé d'émanciper ses jeunes.

A coup sûr, le visiteur est accueilli par le rire moqueur du pic-vert : plumage vert et calotte rouge le trahissent parfois lorsqu'il change de tronc de son vol ondulant caractéristique. Il inspecte le suivant puis, à coups de bec frénétiques, détecte des larves de coléoptères cachées sous l'écorce et s'en rassasie.

▲ Cette femelle de **martin-pêcheur** *(Alcedo atthis)* vient de capturer une larve d'anisoptère dont elle ne va faire qu'une bouchée… ou plutôt becquée. Elle se différencie de son partenaire par la mandibule du même orange que les pattes (© R.-P. Favre).

Moment suspendu où l'oiseau va amorcer son piqué et fondre sur une proie comme une jeune grenouille rieuse, par exemple. Les effectifs locaux de martins-pêcheurs sont parfois complétés par des migrateurs de passage ou des hivernants temporaires. Quoi qu'il en soit, cet oiseau à nul autre pareil figure sur la liste rouge des oiseaux de Suisse en situation de vulnérabilité. En lui façonnant des falaises de sable et en y incluant des nichoirs, le projet R3 pourrait contribuer à la sauvegarde durable de cette espèce emblématique (© C. Fournier).

Duo coloré immortalisé en septembre 2011 avec prise de becs amicale (© C. Fournier).

Mais ce dont rêve tout ornithologue, c'est d'un rendez-vous avec le martin-pêcheur d'Europe. Ce joyau coloré émet un cri caractéristique lorsqu'il est dérangé ou qu'il change de perchoir. Telle une flèche bleu turquoise, nuancée d'orange et de blanc, il passe habilement de la gouille grillagée à la grande fosse en se faufilant entre les arbres. Sa silhouette dodue rase les flots un peu à la manière du cincle plongeur à bavette blanche qui fait bombance sur la Dranse ou sur le canal du Syndicat. Une fois posé, l'étincelant harponneur est extrêmement difficile à repérer sur son poste d'observation, à moins qu'il ne se mette à l'affût sur la pointe d'une massette : il compose alors son menu avec des larves de libellules, des petites grenouilles rieuses et des alevins. Pour se reproduire, il a besoin d'une paroi de sable où il creuse son nid ; il exploite toutes les opportunités placées dans les parages immédiats. Cet oiseau est bien évidemment un bon indicateur de la qualité d'un milieu aquatique.

Quotidiennement, un trio de corvidés écume le secteur en quête de nourriture variée. Ils ne se gênent pas pour subtiliser les œufs et les jeunes de nids mal camouflés. Ces menus larcins sont imputables à la corneille noire, au geai des chênes et à la pie bavarde. Cette agitation d'oiseaux de taille moyenne ne passe pas inaperçue. Elle attise la

convoitise d'autres rapaces spécialisés dans la capture d'oiseaux comme l'autour des palombes et le faucon pèlerin qui y prélèvent leur dîme. Malheureusement, leurs populations ne sont pas assez importantes pour juguler l'omniprésence des trois corvidés précités.

Les pigeons ramiers qui titillent aussi l'appétit de ces deux rapaces ornithophages sont très abondants jusqu'en automne. Deux couples au moins s'y reproduisent maintenant depuis quelques années. C'est une des espèces d'oiseaux qui a le plus augmenté en Suisse. Il y a bien moins de migrateurs qu'autrefois, sans doute en raison de leur sédentarisation, en partie liée à leur adaptation croissante au milieu urbain.

Quant au héron cendré, hôte incontournable, il est de plus en plus abondant au coude du Rhône car il y a établi une petite colonie depuis quelques années.

Le **héron cendré** *(Ardea cinerea)* est commun et nicheur depuis 2014 dans le secteur. Il n'est pas rare de le voir chasser les campagnols dans les prairies adjacentes pour la plus grande joie des paysans. Cette espèce bénéficie d'une protection totale depuis la convention de Berne de 1979 (© C. Fournier).

Le **pigeon ramier** *(Columba palumbus)* sédentarisé se la coule douce au Verney. Il n'en va pas de même pour ses congénères migrateurs qui alimentent, année après année, des querelles exacerbées entre ornithologues et chasseurs dans les Pyrénées, notamment (© P. Darbellay).

Discrets mammifères

Comme le mentionnait Julien PERROT dans une de ses excellentes Minute Nature, ce n'est pas le prédateur qui limite le nombre de proies mais bien plutôt le nombre de proies qui limite le prédateur. Dieu merci, les proies abondent au plus grand bénéfice des insectivores et autres carnivores, difficiles à observer en règle générale.

Les buses variables, mais aussi les faucons crécerelles reconnaissables à leur vol battu stationnaire, recherchent activement toute une série de petits rongeurs au Verney. Des piégeages réalisés à l'aide de trappes-cages en 1984 ont prouvé la présence de mulots à collier, de mulots sylvestres, de campagnols agrestes, de campagnols roussâtres et de rats noirs. Vingt ans plus tard, une campagne similaire a été diligentée par Paul MARCHESI (1958-2013), docteur en biologie qui a œuvré sans compter pour la sauvegarde de la nature dans le Chablais et dans le Valais romand. Ses observations ont complété celles de 1984 et ont notamment mis en évidence la présence du rat surmulot et de la musaraigne aquatique qui, eux, ne se tiennent jamais bien loin de l'eau. Le castor a été observé quelques fois dans la grande fosse. Mais il est difficile pour cet imposant rongeur de se replier en lieu sûr en cas de dérangement ; il préfère donc les berges du canal du Syndicat où ses travaux de bûcheronnage ne passent pas inaperçus. Comme pour toutes les autres énumérations d'espèces, cette liste n'est pas exhaustive !

Musaraignes de Miller, musaraignes musettes, musaraignes aquatiques et hérissons communs se partagent des insectes en tous genres, leurs larves y compris ; araignées, limaces et vers de terre complètent le menu de ces petits carnassiers. Le fouillis végétal et les tas de bois abandonnés ainsi que les cachettes procurées par les haies leur sont favorables. Les musaraignes musettes sont actives toute l'année, mais pour assurer leur métabolisme, elles rentrent parfois dans des phases de torpeur journalière en hiver, tandis que les hérissons hibernent dans les tas de branches et de feuilles mortes. Il ne faut pas oublier leur collègue souterraine : la taupe d'Europe dont la seule émergence des monticules terreux exaspère les agriculteurs d'ici et d'ailleurs !

Par contre, la présence de ces différentes proies est une aubaine pour les fouines et les belettes d'Europe et leurs cousines, les fugaces hermines promues au rang d'animal

Le **lièvre commun** *(Lepus europaeus)* se sent comme chez lui dans le Verney et sur les berges du canal du Syndicat voisin. C'est expressément pour sauvegarder les effectifs de cette espèce que le secteur du Verney avait été classé district franc en 1986 (© R.-P. Favre).

de l'année 2018 par PRO NATURA. Ces petits carnivores appartiennent à la famille des mustélidés tout comme le putois et la loutre. Le blaireau européen fait également partie de cette cohorte, mais il fait preuve de beaucoup plus de souplesse et d'ingéniosité pour assouvir son appétit. Bien qu'il soit classé parmi les carnivores, sa denture le rapproche des omnivores car il n'est pas capable de tuer ou de dépecer des proies de taille respectable. Les fruits des sureaux noirs le comblent en automne et ses graines se retrouvent dans ses fèces qu'il dépose dans une fosse peu profonde, bien visible : une manière originale pour marquer son territoire. Les renards roux, au large spectre alimentaire, traquent inlassablement les rongeurs ; ils n'hésitent pas à mouiller leur costume orangé pour lever, à l'occasion, du gibier d'eau. Des remblais, à l'abri des regards sous les saules et les peupliers, trahissent la présence de leur terrier ; celui-ci n'est que rarement creusé par le goupil : il profite du travail de terrassier du blaireau avec lequel il peut, à l'occasion, partager le gîte. Les crottes du rouquin reconnaissables entre mille sont constellées d'élytres de coléoptères et de noyaux de merisiers ou autres petits fruits.

Etonnamment, des empreintes de chevreuils et de cerfs élaphes ont été relevées dans la vase des étangs. Des photos de chevreuils réalisées in situ corroborent les identifications tout comme les contacts visuels réalisés, lors de promenades à cheval, par Albert ALTHER. Il est fort probable que ces deux cervidés proviennent du Mont d'Ottan précise ce Lucky Luke des temps modernes. Puisque c'est de gibier dont il est question, il faut souligner que le secteur du Verney avait été classé district franc cantonal dans le cadre de l'arrêté quinquennal du 9 juillet 1986 sur l'exercice de la chasse en Valais. Cette mesure visait à pérenniser la présence des lièvres bruns dont les populations étaient en constante régression partout ailleurs en plaine (développement du râble, déjà ?).

Il ne saurait être question d'oublier les chiroptères, autrement dit les chauves-souris ! Des études ont démontré la présence de plusieurs de ces mammifères volants dont les murins de Daubenton liés au milieu aquatique. Des grands murins, des noctules et des pipistrelles rasent occasionnellement les flots à la nuit tombée pour y boire et profiter des nuées d'insectes palustres : quand la table est mise, pourquoi s'en priver ?

Vision assez surréaliste d'un **chevreuil mâle** *(Capreolus capreolus)* traversant la grande gouille en pleine journée. D'ordinaire crépusculaire, ce cervidé, aperçu à plusieurs reprises, apprécie sûrement la quiétude et la sécurité que lui procure cette réserve (© P. Darbellay).

Batraciens et reptiles

Le Verney ne figure pas en tête de liste pour un herpétologue qui souhaite assouvir sa passion. Pourtant, quelques espèces de reptiles se sont installées dans et autour du site. Les couleuvres à collier sont les reines silencieuses des étangs, alors que chez les batraciens, les rieuses claironnent leur hégémonie loin à la ronde.

Le nom des grenouilles rieuses ne peut plus être occulté : âmes sensibles s'abstenir ! Maillons incontournables des réseaux alimentaires de ce milieu, elles constituent la base de la nourriture des couleuvres à collier sous leur forme larvaire de têtards et de jeunes grenouilles. Plus gros, ces batraciens ou amphibiens, par contre, ont peu de prédateurs hormis les grands échassiers. A leur tour, les grenouilles adultes, reines du camouflage, happent moult libellules pour assouvir leur appétit vorace. Mais les rieuses traînent derrière elles une sulfureuse réputation. A l'origine, cette espèce d'Europe centrale n'existait pas en Suisse. Elle y a été introduite accidentellement ou parfois volontairement en raison de sa valeur gastronomique.

▲ Les **grenouilles rieuses** *(Pelophylax ridibundus)* ont colonisé le Verney dès les premières années. Leurs têtards essentiellement herbivores servent de proies à divers échassiers et surtout aux couleuvres à collier. Les accouplements et les pontes ont lieu en mai-juin. Les mâles chantent bruyamment en gonflant leurs sacs vocaux gris. Dans une posture caractéristique, jambes étendues à la surface de l'eau, les dominants règnent en coassant sur des territoires de plusieurs mètres carrés.

▲ Ce **héron bihoreau** *(Nycticorax nycticorax)* doit son nom scientifique de «corbeau de nuit» à son croassement et à ses mœurs nocturnes qui le font souvent passer inaperçu. Ce cliché confirme l'importance des grenouilles rieuses adultes pour le régime alimentaire de tous les ardéidés visiteurs (© P. Darbellay).

Conséquences de cette fausse bonne idée ? En quelques décennies, elles se sont répandues un peu partout et ont éradiqué les grenouilles vertes indigènes vivant à basse altitude. Les crapauds communs et les grenouilles rousses qui se manifestaient au printemps ont rapidement été éclipsés par leur déloyale concurrence. Tout comme les tritons alpestres, ils ont rejoint l'étage collinéen moins propice aux envahisseuses palmées.

▼ **Crapaud commun** *(Bufo bufo)*, les derniers spécimens ont été observés au printemps 1993, tout comme les dernières pontes de **grenouilles rousses** *(Rana temporaria)*. La présence avérée de la rieuse remonte à 1930 : suite au déraillement d'un train en gare de Lausanne, des masses de grenouilles s'en échappent. Elles envahissent la Romandie avec des conséquences dramatiques pour les autres espèces de batraciens indigènes.

Comme reptiles, à part la couleuvre à collier, il est possible de croiser sur les talus la couleuvre d'Esculape où elle trouve en abondance des rongeurs dont elle se nourrit. Etant donné ses mœurs partiellement arboricoles, cette chapardeuse prélève parfois des passereaux nichant dans les branches basses, des fauvettes à tête noire ou des merles noirs par exemple. Orvets fragiles, lézards des murailles et rares lézards agiles cohabitent sans être vraiment abondants. Le mâle du lézard agile peut être confondu avec un lézard vert lorsqu'il étrenne son costume de séducteur au printemps, mais si ce dernier est véloce, son sosie porte mal son nom, car assez lent dans ses déplacements.

Couleuvre d'Esculape *(Zamenis longissimus)*, exemplaire juvénile qui pourrait être confondu avec une couleuvre à collier, mais cette dernière n'est pas arboricole. Cette espèce apprécie les rives boisées et non fauchées au bord des canaux et du Rhône (© S. et N. Gard).

Lézard agile ou **lézard des souches** *(Lacerta agilis)*, femelle au dos ponctué d'ocelles caractéristiques prenant un bain de soleil sur les graviers dénudés. Cette espèce discrète se cantonne entre la frange agricole et la partie humide des étangs.

La **couleuvre à collier** *(Natrix natrix helvetica)*, est un reptile inoffensif aux mœurs aquatiques doté de pupilles rondes caractéristiques. Celles de la vipère par contre arborent une fente verticale comme chez le chat (© S. et N. Gard).

Cette couleuvre chasse activement ses proies dans la végétation le long des berges ; en juillet-août, elle s'empiffre de têtards dans l'eau. C'est une excellente nageuse qui ondule à la surface tel un hors-bord. Elle plonge à la moindre alerte pour ne ressortir que quelques minutes plus tard (© S. et N. Gard).

Petits oubliés de l'histoire naturelle

Ignorés, snobés ou même shootés intentionnellement, les champignons n'intéressent souvent que les casseroliers en périodes estivale et automnale. Il n'est alors question que de bolets, chanterelles ou autres ailes d'épervier. Pourtant, le nombre d'espèces comestibles est dérisoire par rapport à l'ensemble des champignons répertoriés. Fait surprenant, le Verney abrite un nombre appréciable d'espèces affranchies du confort moussu de la forêt.

Avec près de 8'000 espèces en Suisse précise Jean-Michel FAIBELLA, expert national en mycologie, les champignons supérieurs comptabilisent plus d'espèces que les plantes à fleurs avec lesquelles ils étaient associés autrefois. Or, il est définitivement admis qu'ils forment un règne du vivant à part entière. Dépourvus de chlorophylle, ils dépendent directement ou de façon détournée des végétaux seuls autotrophes fabriquant de l'énergie sous forme de glucides, à partir de l'énergie lumineuse du soleil et de matières inorganiques : eau et gaz carbonique.

Les mycènes des roseaux, spécialistes des lieux humides croissent directement sur les hampes de leurs graminées fétiches. Elles sont difficiles à repérer sur leurs supports brunâtres car de taille inférieure à 3 centimètres. Bien plus petites, les mycènes bulbeuses, elles, décomposent plutôt les joncs et les carex. Encore plus spécialisé, le polypore de l'argousier ne se développe que sur sa plante-hôte, un sujet d'âge respectable si possible. Les oreilles de Judas poussent toute l'année par temps pluvieux sur les sureaux vivants ou sur des parties mortes de l'arbuste. Ce comestible à chair translucide et de consistance gélatineuse ressemble beaucoup aux champignons noirs utilisés en cuisine asiatique.

▲ La **pholiote du peuplier** *(Hemipholiota populnea)* est considérée comme un parasite de divers feuillus languissants, mais elle joue un rôle de saprophyte en dégradant les souches abattues de peupliers au Verney : la nuance entre parasite et saprophyte est parfois ténue. Sa chair amère interdit toute consommation. Elle a grandement profité de l'alignement de peupliers tout autour du Verney (© P. Lesage).

Parfois parasites ou alors résolument saprophytes, les polypores emmènent tout un lot d'autres décomposeurs, dans une revue savamment orchestrée. Celle-ci se met tout d'abord en place puis en branle pour recycler feuilles mortes, branches abattues, souches abandonnées parfois par les bûcherons… Lorsque les troncs de peupliers ont été alignés en 2010-2011 pour former la trame du chemin qui entoure le Verney, des spores les ont colonisés. Des pholiotes du peuplier, champignons à lames, ont eu les honneurs de l'apéro dînatoire. Ensuite, les polypores soufrés et leurs

▲ Le **polypore soufré** *(Laetiporus sulfureus)* est un champignon parasite qui n'attaque que des arbres affaiblis ou malades. Ici, il a colonisé un saule en bordure du torrent maréal en 2013 (© P. Lesage). L'arbre est maintenant mort. Ce polypore est éventuellement comestible lorsqu'il est très frais selon certains auteurs. L'humidité induite par les meunières favorise l'apparition de la **morille blonde** *(Morchella esculenta)*.

cousins polypores écailleux, polypores du bouleau accompagnés d'une série de tramètes leur ont emboîté le pas pour prendre vraiment leur pied. Leur travail collaboratif lors du banquet : détruire la lignine et libérer la cellulose dont ils se nourrissent pour croître et se reproduire en temps voulu. La suite de la destruction de matière organique, en guise de dessert, est assurée par des bactéries et des invertébrés spécialisés.

Pour les mycologues, attentifs au déroulement de ces processus, une chose est sûre : à un moment ou à un autre, le défilé va céder momentanément la vedette à quelques espèces comestibles. En hiver, eh oui, comme quoi il n'y pas de saison pour les braves, des pleurotes en forme d'huître et des collybies à pied velouté garniront un panier et attesteront que dans tout mycologue aguerri sommeille un mycophage averti !

▼ Parasite de blessure ou saprophyte, le **pleurote en huître** *(Pleurotus ostreatus)* fait les délices du mycophage. Sur ce cliché, les sujets recouverts de neige ont déjà enduré une ou deux gelées nocturnes : cela les rend impropres à la consommation.

▼ La **collybie à pied velouté** *(Collybia velutipes)* pousse de la fin de l'automne jusqu'au printemps comme le pleurote ; elle supporte donc des épisodes de froid. Elle fait l'objet d'une culture intensive en Asie. Cependant, les champignons de culture sont assez différents de leurs parents sauvages.

Parmi les espèces symbiotiques qui vivent en association avec les racines d'un végétal, le rôdeur précoce risque bien de débusquer des morilles blondes auxquelles il fait subir le même sort ; elles poussent le long des meunières ou des talus ombragés, appréciant l'humidité et la fraîcheur procurées. A défaut de frênes, elles flirtent au Verney avec les racines du noisetier et d'autres feuillus. Cet excellent comestible doit absolument être bien mijoté ou au mieux séché. Sa consommation comme champignon frais ou mal cuit peut s'avérer mortelle après plusieurs ingestions : peu de gens le savent !

▲ Qui cherche trouve ! Cet élève de 8H a dégotté de magnifiques **lactaires des peupliers** *(Lactarius controversus)*. Cette espèce symbiotique, considérée comme comestible, se révèle de qualité médiocre. Pas moins de quinze espèces différentes ont été découvertes lors d'une sortie environnement à fin septembre 2019 grâce à un automne particulièrement arrosé !

La forêt riveraine abrite un certain nombre d'espèces difficiles à identifier : il faut souvent avoir recours au microscope pour les déterminer grâce à la forme spécifique de leurs spores. Agarics, coprins, cortinaires, clitocybes, lépistes pointent le bout de leur chapeau lorsque l'humidité ambiante est élevée. Comme il se raconte au motel des spores, hyphe fit génie à eau lisse et ce n'est pas une tragédie, n'en déplaise au poète grec EURIPIDE ! Plus sérieusement, le remarquable lactaire controversé, aux lames crème à rose pâle, exsude un lait blanc caractéristique ; son âcreté est telle qu'il n'invite pas à une quelconque dégustation ! Cette espèce, comme tous les lactaires, est mycorhizique ; elle vit en symbiose avec les peupliers essentiellement, et il n'en manque pas dans le secteur !

Les informations circulent

Toutes les données qui figurent dans cette plaquette ont été récoltées patiemment par des amateurs avertis ou des professionnels qui ont eu à cœur de les partager dans un but de préservation du site et des espèces qu'il abrite. Aujourd'hui encore, des données précieuses sont collectées et utilisées à bon escient.

Au début des années 80, l'informatique en était à ses balbutiements. Aussi, chacun rédigeait-il ses notes, puis les transmettait à un spécialiste, soit des oiseaux pour certains, soit des insectes pour d'autres. Grâce à la présence de Blaise NICOLET, collaborateur à la Station ornithologique de Sempach, le Verney perdit rapidement son anonymat outre-Sarine ; en effet, des observations originales y étaient rapatriées grâce à son savoir-faire professionnel.

Le coup de téléphone était également de rigueur pour partager une observation inédite ; ensuite, le téléphone arabe élargissait le cercle des heureux bénéficiaires (le téléphone arable en quelque sorte puisque concernant des gens cultivés !). C'est ainsi que plusieurs passionnés plantaient le pied de leur télescope et scrutaient les vasières ou les roselières à la recherche de l'oiseau rare annoncé. Ces moments de partage permettaient aux plus expérimentés d'inculquer quelques critères de détermination pertinents aux novices. Cela évitait des erreurs d'identification à des débutants pleins d'enthousiasme : une détermination hâtive de combattant varié se transformait en celle plus concluante de chevalier gambette !

Les résultats de l'activité ornithologique valaisanne ont occupé l'édition du *Bulletin* de la Murithienne N° 95 sous l'impulsion de Raphaël ARLETTAZ en 1978 déjà. Cet état des lieux de l'avifaune régionale s'est transformé en chronique ornithologique valaisanne, dès le *Bulletin* de la Murithienne N° 102 : ce sont Bertrand FOURNIER (1968-1987) et Antoine SIERRO, jeunes ornithologues qui ont compilé les premières observations provenant du Verney. Quelques notes extraites de la chronique ornithologique romande de NOS OISEAUX et des bulletins de la Station ornithologique de Sempach complétaient les observations de naturalistes contributeurs avant tout domiciliés en Valais.

A titre d'exemple, ces observations publiées dans la rubrique valaisanne de la Murithienne et romande de NOS OISEAUX et qui ont finalement abouti à Sempach où certaines ont été homologuées par une commission ad hoc :

- fauvette passerinette : un mâle le 04.05.1986 (espèce devenue ordinaire depuis) ;
- bécasseau sanderling : un individu en plumage intermédiaire le 17.05.1987, première donnée sûre pour le Valais ;
- bécassine double : le 27.04.1995 ;
- gobe-mouche à collier : les 25.04.1998, 23.04.2016, 01.05.2018, puis à deux reprises au printemps 2019 (ces dernières non encore homologuées) ;
- bruant à calotte blanche : les 08 et 10.12.1998
- hirondelle rousseline : 27.04.2009, puis le 23.05.2016 ;
- fauvette mélanocéphale : le 19.04.2012.

Les cinq dernières données dûment homologuées sont à verser au crédit de Bertrand POSSE. Cet Octodurien a aussi écumé le secteur du Verney dans sa prime jeunesse et adolescence. Devenu biologiste, il assume actuellement la rédaction de la revue romande de NOS OISEAUX et collabore à l'antenne valaisanne de la Station ornithologique suisse.

Avec l'avènement de l'Internet, vers le milieu des années 1990, la transmission de l'information perdit de son côté artisanal. Actuellement, des services de coordination pour la conservation des espèces collectent un flux considérable de données via des formulaires en ligne ou des applications mobiles très pratiques (Webfauna-App, NaturaList, FlorApp, Ornitho.ch, etc.). Celles-ci permettent de déclarer directement des espèces observées sur le terrain. Depuis 2016, ces différents services sont réunis au sein d'InfoSpecies soutenu par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) ; ce centre de

coordination s'efforce de garantir une base de données de qualité fiable et précise. L'objectif déclaré se veut un soutien concret à la Confédération et aux cantons dans l'élaboration de mesures de gestion et de protection des biotopes concourant à la conservation des espèces qu'ils hébergent.

La joie des élèves, un engouement jamais démenti

Depuis plus de trois décennies, les classes de Martigny et environs défilent en rang d'oignons au Verney. Elles y étanchent leur soif de connaissances naturalistes en toute sécurité. Un bol d'air salutaire qui coupe le rythme scolaire en procurant des souvenirs indélébiles.

Les sorties environnement s'inscrivent en ligne directe des objectifs contenus dans les anciens plans d'étude mais plus spécialement dans ceux mis en exergue dans le plan d'étude romand (PER) implémenté en 2012-2013. Le PER a le grand mérite, en sciences de la nature notamment, de rendre explicites des objectifs d'apprentissage demeurés jusque-là largement implicites : enfin une cohérence assurée tout au long de la scolarité obligatoire.

Les sorties y sont désormais institutionnalisées. Elles offrent aux enfants de 7H et 8H (anciennement les 5e et 6e primaires) des occasions de trouver leur place dans un milieu différent de leur cadre de vie habituel. Quel dépaysement de découvrir toute la diversité de la faune et de la flore, d'aborder les relations cachées qui se déroulent au quotidien à deux moments distincts du calendrier naturel. Affublés de lunettes de biologistes, les élèves conquis mesurent donc la biodiversité et prennent conscience du besoin de respecter cet environnement qui leur tend les bras.

En mai-juin, les élèves de 7H effectuent une première sortie exploratoire mais néanmoins structurée du milieu. L'étude du cycle des arbres et des fleurs a occupé leurs cours de sciences naturelles durant l'année. Des arbres et des fleurs, il y en a des dizaines à repérer et à consigner en guise de récompense. Les champignons sont également prospectés tout comme les mousses et les lichens. C'est une des tâches qui incombe au groupe végétation ; l'autre groupe s'occupe des petites bêtes et recherche des traces de l'activité des plus grosses… Sous la conduite de l'enseignant, les groupes permutent. Au milieu ou en fin de sortie, le dénombrement des espèces présentes atteste ou non de la diversité biologique déployée ici. En règle générale, un enseignant animateur détaché par la haute école pédagogique (HEPvs) accompagne les classes. Il guide l'observation et le questionnement inhérents au matériel accumulé. Des questions liées aux quatre concepts-clés du programme sont abordées : unité et diversité du vivant, cycles de vie, interdépendances et écosystèmes.

La seconde sortie se déroule en août-septembre pour les 8H. Cette opportunité va encore permettre de récolter des informations et donner sens à tout le travail qui se déroulera ultérieurement en classe. Les écoliers du Valais sont les seuls à bénéficier, pour l'instant, de moyens d'enseignement entièrement PERcompatibles. A titre informatif, de nombreuses photos contenues dans le fichier de l'élève de 8H ont été prises au Verney. Une fiche traite des écosystèmes où la revitalisation du biotope de 2010-2011 interroge les élèves sur le rôle de l'homme dans son environnement : positif ou négatif ? Une autre encore met en vedettes trois oiseaux nicheurs du Verney tributaires des roselières pour accomplir leur cycle de vie.

L'intervalle des deux sorties permet d'appréhender les changements survenus en trois ou quatre mois. Le concept du cycle est exemplifié encore plus concrètement : toutes les fleurs colorées ont disparu,

Dès leur arrivée sur le terrain, les élèves reçoivent les consignes de travail. Le groupe assigné à l'étude des invertébrés est intrigué par sa première capture réussie. La maîtresse semble aussi captivée que ses élèves !

mais il en reste traces dans les fruits et les graines maintenant observables. Les œufs et premiers têtards de grenouilles se sont transformés en minuscules créatures bondissantes que les gosses se font une joie de capturer. Tiens, le chant du rossignol noté en juin s'est tu ! Pourquoi ? Le froid du début de l'automne fait chuter les populations d'insectes, donc il migre dans des contrées plus accueillantes. Ce n'est pas le froid qui chasse les oiseaux migrateurs mais bien la diminution de leurs ressources alimentaires induite par les changements climatiques liés au cycle saisonnier ; et voilà un obstacle pédagogique surmonté.

Depuis les années 80, décidément incontournables, les savoirs scientifiques ont pris l'ascenseur et ont doublé, voire triplé, en l'espace d'une décennie, mouvement accéléré de nos jours encore. Dès lors, il est utopique de croire que l'école puisse suivre une pareille évolution et

Locataire automnale, l'**aeschne mixte** *(Aeshna mixta)* se laisse admirer par tout un chacun : ses couleurs magnifiques et ses yeux à facettes rencontrent un vif succès auprès des enfants qui se passent l'insecte délicatement en tenant ses ailes membraneuses entre le pouce et l'index.

La gouille didactique révèle aussi des secrets en farfouillant dans ses graviers : limnées, notonectes et larves de libellules se dévoilent une fois un bon tamisage effectué. La biodiversité des invertébrés est chaque fois au rendez-vous comme celle des végétaux du reste.

même imaginer les connaissances nécessaires aux élèves en formation en 2030, par exemple. Les sciences de la nature s'appuient donc sur une démarche scientifique qui a comme but, à moyen terme, de rendre l'élève indépendant face au savoir en lui procurant une méthode de travail transférable. Nouveauté pédagogique, elles mettent à disposition des outils conceptuels qui les aident à mieux comprendre le monde naturel qui les environne. Comme pour tous les apprentissages, les débuts sont parfois laborieux ; le rôle des enseignants est primordial : encouragements et bienveillance doivent guider les apprenants. C'est à ce prix que la démarche scientifique et ses quatre concepts-clés, en continuelle appropriation, seront pleinement efficients. PERmettre aux élèves d'acquérir des connaissances mais aussi des stratégies leur garantissant une insertion harmonieuse dans la société, quelle belle PERmission !

Une jeune grenouille rieuse de l'année est à son tour capturée. Quelques plumes et des crottes de renard complètent l'inventaire consacré aux vertébrés. Les différents chants d'oiseaux sont également pris en compte pour enrichir les fiches de synthèse.

Autres bénéficiaires aux anges

Les vœux exprimés par David MARTINETTI en 2011 se concrétisent au quotidien : de nombreux Octoduriens ont jeté leur dévolu sur le Verney avec des projets d'utilisation variés et respectueux. Cet endroit est vivant à plus d'un titre.

La grande gouille grillagée permet aux adeptes de la pêche de s'adonner aux délices du noble art halieutique. Depuis l'ouverture le premier dimanche de mars jusqu'au dernier dimanche de novembre, quelques membres, parmi les 450 pratiquants inscrits à la Société des pêcheurs amateurs du district de Martigny, taquinent le goujon. Cette section dynamique est présidée par Maurice BENDER. Des cours pour jeunes passionnés de la gaule sont dispensés ici régulièrement par l'école de pêche du district. Le poisson le plus répandu en Valais est la truite fario. Dans ce plan d'eau fermé, elle y côtoie la carpe et une cousine non indigène : la truite arc-en-ciel.

En hiver, cette gouille revêt une importance majeure pour le martin-pêcheur qui ne trouve plus de grenouilles et de larves de libellules dans les autres fosses. En effet, les jeunes batraciens se sont égaillés à la recherche d'une cachette pour passer la mauvaise saison et les larves aquatiques se sont dissimulées dans la vase pour continuer leur cycle au printemps. Vairons et goujons lui permettent de passer la mauvaise saison sans problème.

Cette gouille recèle un trésor en sursis en Valais : l'écrevisse à pattes blanches, espèce indigène en voie d'extinction. Des introductions prohibées, en Europe, d'écrevisses américaines ont sonné le glas des écrevisses locales qui abondaient autrefois dans les cours d'eau et gouilles aux eaux bien oxygénées. Les envahisseuses ont

Jusqu'à quand les écrevisses indigènes résisteront-elles aux écrevisses américaines introduites illégalement un peu partout en Suisse ? L'avenir semble bien compromis pour l'**écrevisse à pattes blanches** *(Austropotamobius pallipes)*. D'autres gouilles de gravières sises sur la commune abritent encore quelques **écrevisses à pattes rouges** *(Astacus astacus)*, indigènes également. Alain VIELLE de Branson a été un des précurseurs dans l'étude et la protection de ces crustacés d'eau douce en Valais.

propagé un champignon mortel : l'aphanomycose ou peste des écrevisses contre laquelle elles sont immunisées, quel comble ! L'écrevisse à pattes blanches cohabite ici avec une autre espèce originaire de l'Europe de l'est : l'écrevisse à pattes grêles. Il faut espérer qu'aucune autre écrevisse allochtone ne franchisse les barrières grillagées de la gouille, sanctuaire pour ce petit monstre cuirassé, véritable agent sanitaire du monde subaquatique.

Les propriétaires de chiens aiment à laisser courir et s'ébattre leur animal de compagnie le long du chemin de terre battue qui longe le Verney. Une amicale de dressage sportif a presque élu domicile ici. Ces passionnés y entraînent leurs amis à quatre pattes régulièrement durant les week-ends. Parmi leurs chiens d'utilité figurent des bergers allemands et des bergers belges malinois.

Petit clin d'œil au château de la Bâtiaz depuis la gouille des pêcheurs affermée par la famille de feu Léo FELLEY. L'attrait biologique de cette importante surface d'eaux libres pourrait être renforcé par l'implantation d'une zone à **nénuphars blancs** *(Nymphaea alba)*, dans sa partie nord par exemple (© D. Abbet).

C'est une tradition bien établie à Martigny qu'un ou une artiste habille l'agenda de l'élève, outil de communication par excellence qui fait le lien entre l'école et la maison. Pour l'année 2019-2020, Patrice MORET, directeur des écoles, souhaitait que les élèves portent une attention renouvelée à la nature. La commission responsable de la conception de l'outil précité s'est rapprochée tout naturellement d'une artiste pouvant concrétiser les attentes légitimes de l'autorité scolaire. Au printemps 2019, une artiste a choisi le Verney pour laisser libre cours à sa créativité : Myriam KACHOUR y a réalisé une œuvre de land art à l'entrée de la grande fosse. Curieux et intrigués, les élèves conviés sur place ont cru tout d'abord reconnaître un nid géant de dinosaures ou d'autruches de passage. Lorsque l'art titille l'imagination et invite au rêve, c'est qu'il a déjà rempli une de ses missions de base ! L'histoire ne s'arrête pas là puisque durant l'année, l'artiste a collaboré avec les enseignants et a animé des ateliers en regard de sa sensibilité. Des élèves de 2 et 3H ont ainsi débarqué au Verney, non pas chaussés de lunettes bio, mais de lunettes artistiques. Sous son experte conduite, ils ont confectionné des œuvres très inspirées avec les matériaux à disposition. Les buttes d'observation et friches adjacentes ont été décorées de fleurs, de branches, de galets. D'autres encore ont semé sur leur passage de lumineux cairns, à la manière du Petit Poucet, afin de ressortir de la gouille didactique sans anicroche. Ces artistes en herbe ont donc déjà senti l'ambiance vivifiante du Verney, fiers de leurs créations éphémères (photo du haut, © M. Kachour).

Nicolas BRIZZI, apiculteur passionné, s'occupe d'une vingtaine de ruches placées sur une parcelle appartenant à PRO NATURA. Ses protégées profitent des sources nectarifères proches tout en concourant à leur pollinisation (© P. Lesage).

Cédric FOURNIER fait partie des innombrables photographes qui ont flashé sur le Verney revitalisé en 2010-2011. Son père l'a initié très jeune aux sorties nature. Jérôme FOURNIER, instituteur de Martigny, a également accompagné des dizaines de classes sur ce site durant toute sa carrière (© P. Lesage).

Les photographes naturalistes ont rapidement saisi l'aubaine que représentaient les travaux d'excavation de 2010-2011. Improvisant des huttes de branchages à proximité des eaux libres, ils ont immortalisé des moments magiques du Verney. Parmi les plus patients figurent Cédric FOURNIER, Paulette LESAGE, René-Pierre FAVRE, Pierre DARBELLAY, Jean d'AMICO, Sabine et Nicolas GARD. Leur travail remarquable et les notes partagées permettent d'améliorer notablement les connaissances de l'avifaune du site qui a largement dépassé le cap des 200 espèces en 2020.

Un brin espiègle, ce héron cendré prend fièrement la pose sur un des affûts en cours de finition. Pas rancunier pour un sou, cet individu s'est laissé croquer à de multiples reprises, notamment lors de parties de pêche aux limnées (© P. Darbellay).

Plus habitué à tutoyer la faune des Alpes, Jean d'AMICO a été surpris à l'insu de son plein gré par un autre photographe animalier malicieux dans le Verney restauré (© P. DARBELLAY). Aujourd'hui, du fait de la progression de la végétation, des clichés tels que présentés ici, sont devenus irréalisables.

Bilan final et perspectives d'avenir

Si aucune menace ne semble planer sur le Verney et ses environs pour les dix prochaines années, il n'est pas interdit de réfléchir à des mesures pouvant améliorer la situation acquise. Ensuite, c'est aux responsables de R3 qu'il incombera de faire fructifier cet héritage.

De simples travaux d'entretien, pour commencer, pourraient en faciliter l'accès et l'attractivité : débroussaillage du chemin entourant le site, rabattement des arbres se trouvant devant les buttes d'observation, régénération de la haie basse, poursuite de la taille en têtard des saules longeant la piste cyclable menant au pont de Branson.

Ensuite, une remise en état de l'ancienne piste de motocross qui prend des allures de décharge à ciel ouvert actuellement s'impose ! Les 36 chevaux lusitains qui s'y ébattaient presque librement ont été déplacés et relogés ailleurs, fin 2018, suite à l'incapacité de leur propriétaire à gérer leur entretien.

D'autres propositions ou améliorations pourraient être directement bénéfiques à la faune et flore du secteur :

- plantation de quelques saules dans les pâtures afin d'en rompre la monotonie et de procurer de l'ombrage au bétail. Après une dizaine d'années déjà, le gain de productivité compense largement la surface grignotée par les arbres restitués ;
- pose de piquets-perchoirs de deux mètres et plus pour les rapaces leur procurant une vue panoramique lors de leurs sessions de chasse et leur permettant d'économiser une précieuse énergie surtout en période hivernale ;
- interdiction temporaire de pénétrer dans la fosse principale durant la nidification (mi-mai à mi-septembre) ;
- création de murs de pierres sèches et de tas d'épierrage

La plus grande partie de la zone agricole protégée abrite des prairies de fauche. Les génisses et les vaches adultes de la race d'Hérens qui y pâturent appartiennent à Maurice VEROLET. Leur présence attire une multitude d'insectes dont profitent maints oiseaux insectivores.

La surface de l'ancien motocross pourrait de nouveau convenir au **tarier pâtre** *(Saxicola torquatus)* et à la **pie-grièche écorcheur** *(Lanius collurio)* ; pour cela, il faudrait favoriser quelques buissons tels que des **argousiers** *(Hippophae rhamnoides)* ou des **épines-vinettes** *(Berberis vulgaris)*, par exemple.

avec buissons d'argousiers et de baguenaudiers, par exemple, structures vitales pour les reptiles dans la zone d'agriculture protégée ;
- implantation de tas et murets en pierres sèches pour offrir des gîtes aux hermines, grandes prédatrices de rongeurs. Des expériences ont déjà été menées sur des parcelles appartenant à Xavier MORET dans le secteur du Rosel, des Courtis Neufs et du Guercet sous l'experte conduite du biologiste Emmanuel REVAZ ;
- contrôles réguliers concernant le respect du cahier des charges inhérent à l'exploitation de la zone agricole protégée ;
- mise en place de jachères florales après des cultures pérennes ou de zones tampons sous forme de bandes enherbées.

Tout le triangle du Verney, jusqu'au pont de Branson, sera ensuite englobé dans le vaste chantier de la correction du Rhône (R3) à l'aube des années 2030 et suivantes. Pour rappel, la première correction avait eu lieu entre les années 1863 et 1893 et la seconde entre 1930 et 1960. Dans le secteur du coude du Rhône, jugé prioritaire pour des questions de sécurité, la R3 va combiner un élargissement et un abaissement du lit du fleuve. De facto, le Verney verdoyant quinquagénaire bénéficiera d'une seconde cure de jouvence d'ampleur après celle de 2010-2011 afin de compenser la baisse du niveau de la nappe phréatique estimé à 180 centimètres. Quoi qu'il en soit, une nouvelle dynamique alluviale devrait conférer aux lieux un sérieux bonus paysager et écologique. Il y a fort à parier que les responsables de ce projet d'envergure prennent en compte les réflexions de Raphaël ARLETTAZ et de ses pairs biologistes (2019) porteuses de solutions novatrices et intégratives ! Il serait en effet regrettable que ce chantier diligenté prioritairement par des ingénieurs n'accouche que d'un fleuve sécurisé, certes, mais à simple vocation évacuatrice des eaux de surface.

< Charly TROILLET est une figure emblématique du Verney et de ses environs immédiats. Il habite la ferme des Prises et a vécu tous les changements de cette portion de campagne octodurienne balayée par des vents tenaces. Aucun problème touchant le secteur n'a échappé à sa vigilance : sentier coupé par une chute d'arbre, torrent maréal obstrué… Sitôt décelé, sitôt réparé ! Juché sur son tracteur, par tous les temps, il y a travaillé durement. Surnommé le shérif par les gens du voyage, il inspire le respect à tous ceux qui ont la chance de le rencontrer (© P. Lesage).

Conclusions mais pas fin

En quelques décennies, les rapports au naturel de la population ont favorablement évolué. Situation géographique, climat exceptionnel, régime hydrologique original ont généré cet écrin naturel maintenant préservé.

Dans le contexte des années 1970 à 2000, les sensibilités valaisannes ne voyaient pas d'un bon œil le fait que les organisations de défense de la nature jouent leur rôle d'avocates. La célèbre affaire Pascal RUEDIN, secrétaire du WWF, en 1991, peut illustrer cette assertion, si besoin était.

Aujourd'hui, la protection de la nature ne constitue plus un crime de lèse-majesté mais un devoir impliquant de jongler avec tout un arsenal législatif : loi sur la protection de l'environnement (1985), loi sur l'aménagement du territoire (2014), ordonnance sur la protection des eaux (1998), ordonnance sur l'étude d'impact sur l'environnement (2008), etc. Désormais, de réelles mesures de compensation permettent de protéger la nature tout en l'exploitant de façon réfléchie. La traversée du Bois de Finges par l'A9 illustre bien ce changement de paradigme.

Les questions initiales ont trouvé semble-t-il réponses au fil de ces quelques pages. Concernant les différents acteurs, ils ont presque tous été passés en revue. Les intentions du service de la construction des routes nationales, toujours propriétaire des lieux, se résumaient sûrement à un intérêt stratégique bien anticipé : conserver en l'état une vaste zone nature en guise de monnaie d'échange ou de mesure de compensation. La mise en œuvre du chantier R3 au coude du Rhône lui donne raison en cela.

Quant au tour d'horizon de la diversité du vivant, il exprime bien la richesse et le potentiel du Verney en perpétuelle évolution et c'est ce qu'il faut en définitive retenir. Tout au plus, l'historien amoureux de la nature ALPINUS, témoin des deux premières corrections du Rhône, regretterait-il l'absence des dunes de sable d'antan. Sans prétendre recréer de véritables dunes à la dynamique complexe, le rétablissement d'étendues sablonneuses conséquentes favoriserait le maintien, voire le retour, d'une faune et flore arénicoles en constante régression partout en Suisse.

Au moment où la sixième extinction de masse des espèces bat son plein, il est primordial qu'au niveau régional des initiatives prennent modestement le contre-pied de la destruction des biotopes et contribuent au maintien d'écosystèmes naturels. Il serait trop injuste de priver les générations futures de l'émerveillement que procure une immersion dans un milieu foisonnant de vie, fort différent de leur environnement familier. Cette gazouillante relève pourra peut-être, grâce à la vigilance de chacun, profiter à son tour du chant nuptial du petit gravelot sur les bancs de graviers remodelés.

Que l'avenir du Verney s'inscrive en lettres sablonneuses dorées dans le cœur de tous les Octoduriens, de tous les Valaisans respectueux et fiers de leur patrimoine naturel !

▲ La troisième génération a déjà pris possession des lieux et y pose avec fierté.

Bibliographie

R. ARLETTAZ, 2019 : Raphaël ARLETTAZ, Ralf IMSTEPF, Alain JACOT, Pierre-Alain OGGIER, Bertrand POSSE, Jean-Nicolas PRADERVAND, Emmanuel REVAZ, Peter SALZGEBER, Antoine SIERRO, Brigitte WOLF, Urs ZIMMERMANN & Stanislaus ZURBRIGGEN, *Oiseaux et biodiversité du Valais : comment les préserver*, Station ornithologique suisse, Sempach, 2019, 247 p

M. BORGEAT-THELER, 2011 : Muriel BORGEAT-THELER, Alexandre SCHEURER & Pierre DUBUIS, «Le Rhône et ses riverains entre Riddes et Martigny (1400-1860). Quatre longs siècles de conflits et de solutions», *Vallesia*, LXVI, 2011

G. CARRON, 2001 : Gilles CARRON, «Nouvelles observations en Valais et discussion sur la mobilité du Grillon des marais Pteronemobius heydenii et du Criquet des roseaux Parapleurus alliaceus (Orthoptera)», *Bulletin romand d'entomologie*, volume 19, 2001, pp. 107-114

R. DELARZE, 1988 : Raymond DELARZE, *Les Follatères, grandeur nature*, Département de l'environnement de l'Etat du Valais, Editions Pillet, Martigny, 1988

R. DELARZE, 1998 : Raymond DELARZE, Yves GONSETH & Pierre GALLAND, *Guide des milieux naturels de Suisse*, Delachaux & Niestlé S.A, Lausanne (Switzerland), Paris, 1998

M. DESFAYES, 1996 : Michel DESFAYES, «Flore aquatique et palustre du Valais et du Chablais vaudois», *Les cahiers de sciences naturelles 1*, La Murithienne et le Musée cantonal d'histoire naturelle, 1996, 167 p

P. FARQUET, 1924 : Philippe FARQUET dit Alpinus, «Les marais et les dunes de la plaine de Martigny. Esquisse historique et botanico-zoologique», *Bulletin* de la Murithienne XLII, 1921-1924, pp. 113-159

R. FARQUET & R. METRAL, 2004 : Roland FARQUET & Roland METRAL, «Les forêts du Mont Chemin, un héritage en évolution», Association Patrimoines de Martigny, 14e *Bulletin*, 2004

R. FARQUET, 2015 : Roland FARQUET, «Notice historique sur l'alpage de Charavex», Association Patrimoines de Martigny, 19e *Bulletin*, 2015

R. FARQUET, 2016 : Roland FARQUET, «Considérations à propos d'une chronique oubliée dans Philippe Farquet "Alpinus"», *Chroniques de Martigny, 1842-1945*, Patrimoines de Martigny, Martigny 2016

C. KEIM, 1988 : Christian KEIM, «Les gravières du Verney (Martigny) : Importance pour l'avifaune locale et migratrice», *Bulletin* de la Murithienne N° 106, 1988, pp. 25-36

C. KEIM, 1989 : Christian KEIM, «Les gravières du Verney», *Info-nature* N° 23 LVPN, 1989

C. KEIM, 1993 : Christian KEIM, «Les étangs du Rosel, commune de Dorénaz», *Info-nature* N° 37 LVPN, 1993

C. KEIM, 1996 : Christian KEIM, «Libellules (Odonata) du Valais (Suisse)», *Les cahiers de sciences naturelles 3*, La Murithienne et le Musée cantonal d'histoire naturelle, 1996, 100 p

P. LESAGE & P. WERNER, 1997 : Paulette LESAGE & Philippe WERNER, *Sauvons les sonneurs de Martigny, une commune s'engage*, Imprimerie du Bourg Sàrl, Martigny, 1997

P.-A. OGGIER, 1994 : Pierre-Alain OGGIER, «La faune», *Connaître la nature en Valais*, Editions Pillet, Martigny, 1994

B. POSSE, 1992 : Bertrand POSSE, «Chronique ornithologique valaisanne pour les années 1989 et 1990», *Bulletin* de la Murithienne N° 110, 1992, pp. 37-55

J.-C. PRAZ, 1993 : Jean-Claude PRAZ, «Pouta-Fontana, marais de plaine», *Cahiers du musée d'histoire naturelle 1*, Sion, 1993

C. REY, P. WERNER & S. REY-CARRON, 2016 : Charly REY, Philippe WERNER & Sabine REY-CARRON, «La massette australe [Thypha domingensis (pers.) steud], Nouvelle espèce pour le Valais et la Suisse et autres Typha du Valais», *Bulletin* de la Murithienne N° 134, 2016, pp. 47-56

A. ROTZER & M. DETHIER, 1990 : Anni ROTZER & Michel DETHIER, «Contribution à la connaissance des hétéroptères aquatiques du Valais», *Bulletin* de la Murithienne N° 108, 1990, pp. 25-49

A. SIERRO, Antoine SIERRO, 1990 : «Chronique ornithologique valaisanne pour les années 1987 et 1988», *Bulletin* de la Murithienne N° 108, 1990, pp. 51-59

A. SIERRO, C. KEIM & P. MARCHESI, 2000 : Antoine SIERRO, Christian KEIM & Paul MARCHESI, «Activité entomologique valaisanne pour 1999 et 2000», *Bulletin* de la Murithienne N° 118, 2000, pp. 93-103

P. WERNER, 1988 : Philippe WERNER, «La flore», *Connaître la nature en Valais*, Editions Pillet, Martigny, 1988

H. WILDERMUTH, Y. GONSETH & A. MAIBACH, 2005 : Hansruedi WILDERMUTH, Yves GONSETH & Alain MAIBACH, «Odonata, Les libellules de Suisse», *Fauna Helvetica*, Centre suisse de cartographie de la faune, 2005, 398 p.

Remerciements

Jérôme FOURNIER du bureau Droséra d'écologie appliquée (SA) pour ses précisions sur les mollusques et la mise à disposition des notes sur les mammifères de Paul MARCHESI.

Sabine et Charly REY pour leurs clichés et leur regard affûté concernant la végétation palustre du site.

Bertrand POSSE pour ses suggestions et la pertinence de ses propos ornithologiques.

Paulette LESAGE pour les contacts fructueux qu'elle a permis d'établir.

Raphaël ARLETTAZ, Olivier BESSON, Jean-Michel FAIBELLA, Roland FARQUET, Willy FELLAY, Samuel FIERZ, Bertrand FUHRER, Stéphane JORDAN, Arnaud MEILLAND, Patrice MORET, Claudia MUDRY, Pierre-Alain OGGIER, Christine PAYOT, Véronique RAUSIS, Elodie REY-KEIM, Antoine SIERRO, Pascal TISSIERES, Charly TROILLET, Paul VETTER pour leurs précieux apports respectifs.

Aux photographes déjà cités pour leurs prises de vue extraordinaires, bien souvent inédites et gracieusement mises à disposition.

Aux relectrices et relecteurs du staff familial qui n'ont pas cherché la petite bête en vain !

AVEC LE SOUTIEN DE LA **VILLE DE** MARTIGNY

Les bulletins de Patrimoines de Martigny

1. **La Grand-Maison,**
   Gaëtan Cassina, 1977
2. **Martigny-Bourg… un trésor en partie caché**,
   François-Olivier Dubuis, 1978
3. **Quelques gravures anciennes de Martigny,**
   Daniel Anet, 1981
4. **La maison Louis Moret naguère Luy,**
   Gaëtan Cassina, 1982
5. **La Meunière des Artifices,**
   Jean Bollin / Willy Fellay, 1983
6. **Autour de la Place Centrale,**
   Gaëtan Cassina, 1992
7. **François-Casimir Besson et Martigny,**
   Catherine Raemy-Berthod, 1995
8. **L'Hôtel National,**
   Jean-Pierre Giuliani / Christian Coppey, 1997
9. **Les fontaines de Martigny,**
   Christophe Bolli, 1998
10. **Aujourd'hui, le patrimoine,**
    Jean-Pierre Giuliani / Michel Clivaz, 1999
11. **La Maison Yergen,**
    Roland Farquet, 2000
12. **Auprès de nos arbres,**
    Roland Farquet, 2002
13. **Au fil du temps / Un regard sur les archives de Martigny,**
    Roland Farquet, 2003
14. **Les forêts du Mont Chemin / Un héritage en évolution,**
    Roland Farquet / Roland Métral, 2004
15. **« Pour mémoire à la postérité » Chronique des années 1785-1790**,
    Roland Farquet / Christine Payot, 2007
16. **De quelques roches utilisées en construction à Martigny,**
    Daniel A. Kissling, 2011
17. **Le regard et l'image / La région de Martigny vue par les pionniers de la photographie,**
    Roland Farquet, 2011
18. **Variations sur les armoiries de Martigny,**
    Roland Farquet, 2015
19. **Notice historique sur l'alpage de Charavex,**
    Roland Farquet, 2015
20. **L'orgue de Martigny,**
    Edmond Voeffray, 2017
21. **Le Verney, une nature à visage humain,**
    Christian Keim, 2021

Impressum

Textes et photos non référencées : Christian Keim, Rue des Finettes 10, 1920 Martigny
© Patrimoines de Martigny / Christian Keim, 2021
Mise en page : didierabbet.ch, Martigny
Achevé d'imprimer en mars 2021 sur les presses de